

RAPPORT

DSP - Assainissement

ANNUEL

Accusé de réception en préfecture
095-200088185-20251216-D_2025_149-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025



Communauté D'agglomération

2024

Valparisis
AGGLO

Fayolle
STPE
SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & ENTRETIEN

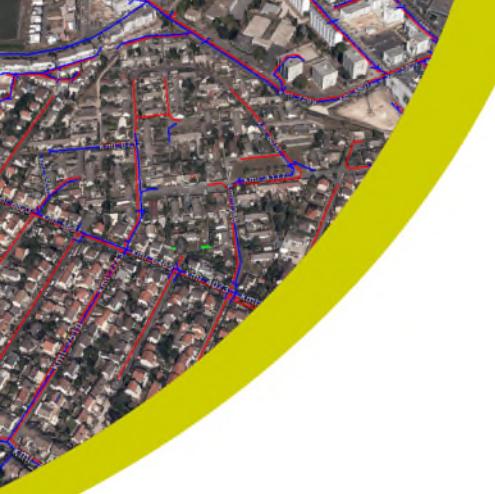




Table des matières

I. ETAT DU SERVICE	5
A. DONNÉES SUR LES RACCORDÉS	6
1. <i>Les Raccordements domestiques</i>	7
2. <i>Les Raccordements non domestiques</i>	8
B. COLLECTE ET TRANSPORT DES EFFLUENTS	10
1. <i>Réseau d'assainissement Gravitaire</i>	11
2. <i>Postes de relèvement</i>	12
3. <i>Bassins de stockage Eaux Pluviales</i>	21
4. <i>Déversoirs d'orages et autosurveilance</i>	27
5. <i>Synoptique du Réseau d'Assainissement</i>	30
II. ACTIVITE DU SERVICE	35
A. ASSIETTE DE FACTURATION	36
B. FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU	37
1. <i>Volume collecté</i>	37
2. <i>Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)</i>	38
3. <i>Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation)</i>	40
4. <i>Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements</i>	42
5. <i>Suivi des déchets (en tonnage de boues)</i>	45
6. <i>Suivi des points Noirs</i>	46
C. MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE DÉLÉGATAIRE	47
1. <i>L'intérêt du Groupement</i>	47
2. <i>Fonctionnement</i>	48
3. <i>Activités sous-traitées</i>	49
4. <i>Implantation locale</i>	50
5. <i>Les moyens humains</i>	51
6. <i>FAYOLLE-STPE, à l'écoute des Usagers</i>	55
D. RENOUVELLEMENT	56
E. LES CONTRÔLES DE CONFORMITÉ	58
F. AUTRES TRAVAUX ET LISTE DES INTERVENTIONS PAR TYPE	62
1. <i>Listing des interventions par ouvrages et par type</i>	63
3. <i>Cartographie des travaux réalisés sur le périmètre VALPARISIS</i>	67
G. AVIS SUR LES DOSSIERS D'URBANISME	69
H. RELATION AVEC LES ABONNÉS	72
1. <i>Action de communication auprès des abonnés</i>	72
2. <i>Enregistrement des demandes, réclamations et traitement</i>	72
3. <i>Travaux de branchements neufs</i>	74
4. <i>Nos engagements en termes de délais</i>	79
I. FACTURATION	80
1. <i>Prix du Service</i>	80
2. <i>Création de branchements</i>	81
J. CONTINUITÉ DU SERVICE	82
K. EVOLUTION DU SERVICE	83
1. <i>Le Contrat</i>	83
2. <i>Bilans et Perspectives d'amélioration</i>	84
III. QUALITÉ - ENVIRONNEMENT	87



A.	LE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ	88
B.	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	89
C.	CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE – ISO 14001	91
D.	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	94
IV.	COMpte RENDU FINANCIER	99
A.	COMpte D'EXPLOITATION	100
1.	<i>Le CARE</i>	101
2.	<i>Détail des produits</i>	102
3.	<i>Les reversements</i>	103
4.	<i>Opérations de renouvellement (en €)</i>	104
I.	ETAT DU SERVICE	7
A.	DONNÉES SUR LES RACCORDÉS	8
1.	<i>Les Raccordements domestiques</i>	9
2.	<i>Les Raccordements non domestiques</i>	10
B.	COLLECTE ET TRANSPORT DES EFFLUENTS	12
1.	<i>Réseau d'assainissement Gravitaire</i>	13
2.	<i>Postes de relèvement</i>	14
3.	<i>Bassins de stockage Eaux Pluviales</i>	23
4.	<i>Déversoirs d'orages et autosurveillance</i>	29
5.	<i>Synoptique du Réseau d'Assainissement</i>	32
II.	ACTIVITE DU SERVICE	37
A.	ASSIETTE DE FACTURATION	38
B.	FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU	39
1.	<i>Volume collecté</i>	39
2.	<i>Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)</i>	40
3.	<i>Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation)</i>	42
4.	<i>Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements</i>	44
5.	<i>Suivi des déchets (en tonnage de boues)</i>	47
6.	<i>Suivi des points Noirs</i>	48
C.	MOYENS MIS EN CEUVRE PAR LE DÉLÉGATAIRE	49
1.	<i>L'intérêt du Groupement</i>	49
2.	<i>Fonctionnement</i>	50
3.	<i>Activités sous-traitées</i>	51
4.	<i>Implantation locale</i>	52
5.	<i>Les moyens humains</i>	53
6.	<i>FAYOLLE-STPE, à l'écoute des Usagers</i>	57
D.	RENOUVELLEMENT	58
E.	LES CONTRÔLES DE CONFORMITÉ	60
F.	AUTRES TRAVAUX ET LISTE DES INTERVENTIONS PAR TYPE	64
1.	<i>Listing des interventions par ouvrages et par type</i>	65
3.	<i>Cartographie des travaux réalisés sur le périmètre VALPARISIS</i>	69
G.	AVIS SUR LES DOSSIERS D'URBANISME	71
H.	RELATION AVEC LES ABONNÉS	74
1.	<i>Action de communication auprès des abonnés</i>	74
2.	<i>Enregistrement des demandes, réclamations et traitement</i>	74
3.	<i>Travaux de branchements neufs</i>	76
4.	<i>Nos engagements en termes de délais</i>	81



I.	FACTURATION	82
1.	<i>Prix du Service</i>	82
2.	<i>Création de branchements</i>	83
J.	CONTINUITÉ DU SERVICE	84
K.	EVOLUTION DU SERVICE	85
1.	<i>Le Contrat</i>	85
2.	<i>Bilans et Perspectives d'amélioration</i>	86
III.	QUALITÉ - ENVIRONNEMENT	89
A.	LE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ	90
B.	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	91
C.	CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE – ISO 14001	93
D.	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	96
IV.	COMPTE RENDU FINANCIER	101
A.	COMPTE D'EXPLOITATION	102
1.	<i>Le CARE</i>	103
2.	<i>Détail des produits</i>	104
3.	<i>Les reversements</i>	105
4.	<i>Opérations de renouvellement (en €)</i>	106



I. ETAT DU SERVICE

A. Données sur les raccordés

- Nombre total d'abonnés : 55 902 abonnés
- Nombre total d'abonnés assujettis (raccordés) : 54 779 abonnés
- Nombre total d'abonnés non assujettis : 1072 abonnés
- Nombre total d'abonnés ANC : 51 abonnés

Département	Commune	TOTAL	ASSUJETTI (RACCORDÉ)	NON ASSUJETTI	ASSUJETTI (ANC)
95	Beauchamp	2 959	2 934	25	
95	Cormeilles en Parisis	7 041	6 920	121	
95	Eaubonne	4 836	4 716	120	
95	Ermont	3 966	3 916	50	
95	Franconville	4 513	4 443	70	
95	Herblay	8 009	7 659	350	
95	La Frette sur Seine	1 826	1 778	48	
95	Montigny les Cormeilles	3 608	3 564	44	
95	Pierrelaye	2 552	2 501	51	
95	Le Plessis Bouchard	2 106	2 093	13	
95	Saint Leu la Foret	4 667	4 601	66	
95	Sannois	4 324	4 256	68	
95	Taverny	5 495	5 398	46	51
Total		55 902	54 779	1 072	51



1. Les Raccordements domestiques

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements	(B) Population raccordée ***	Taux de raccordement (B)/(A) (%)
BEAUCHAMP	95051	9576	9 253	2 890	8 538	96,62
BESSANCOURT *	95060	8 564	8 214	2 111	6 333	85,29
CORMEILLES EN PARISIS	95176	27 320	26 985	6 555	22 771	95,03
EAUBONNE	95203	26 288	25 670	4 804	23 821	93,61
ERMONT	95219	29 368	29 205	3 964	27 666	94,90
FRANCONVILLE	95252	38 172	37 661	4 541	36 040	99,69
FREPILLON **	95256	3 370	3 379	1 158	3 343	100,00
HERBLAY SUR SEINE	95306	32 077	31 462	7 805	26 971	93,06
HERBLAY SUR SEINE BV-STEU de Neuville sur Oise - SIARP	95306	Estimation 6 000	6 000	1 851		
LA FRETTE SUR SEINE	95257	4 640	4 674	1 697	4 625	97,86
LE PLESSIS BOUCHARD	95491	8 400	8 461	2 045	8 099	98,25
MONTIGNY LES CORMEILLES	95424	22 507	22 720	3 603	20 735	98,49
PIERRE-LAYE	95488	10 265	9 998	2 343	8 067	96,62
SAINT LEU LA FORET	95563	16 182	16 131	4 475	15 449	98,71
SANNOIS	95582	27 119	27 116	4 226	27 521	99,68
TAVERNY	95607	27 245	27 196	5 401	26 030	98,67
Total		291 093	288 125	57 648	266 009	96,64

*géré conventionnellement par le SIARE / **géré par adhésion au SIAVOS / *** géré en DSP par FAYOLLE



2. Les Raccordements non domestiques

Sur le territoire commun de la CA Val Parisis et du SIARE, 20 sites ont été contrôlés en 2024 :

Certains arrêtés sont en cours de rédaction sur l'année :

N°	Établissement	CP	Ville	Activité	Date de l'arrêté
TAV-2024-080	DIAGNOSTICA STAGO	95150	TAVERNY	Fabrication de kits de diagnostics médicaux <i>in vitro</i>	22/07/2024
HER-A-24-T-	HOKI SUSHI	95220	HERBLAY	Restauration traditionnelle	17/10/2024
HER-A-24-T-	SPICE'N GRILL	95220	HERBLAY	Restauration rapide	14/08/2024
<i>En cours</i>	MEIN KEBAB	95220	HERBLAY	Restauration rapide	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	DIN'S FACTORY	95370	MONTIGNY	Restauration rapide	<i>En cours</i>
PIE-A2025-04	ROSE DES SABLES	95480	PIERRELAIE	Restauration traditionnelle	6/01/2025
PIE-A2024-185	BUFFALO GRILL	95480	PIERRELAIE	Restauration traditionnelle	27/06/2024
PIE-A2024-331	ROYAL PIERRELAIE	95480	PIERRELAIE	Restauration traditionnelle	23/10/2024
PIE-A2024-192	MAC DONALD'S	95480	PIERRELAIE	Restauration RAPIDE	5/07/2024
PIE-A2024-334	LE CHIC PUB	95480	PIERRELAIE	Restauration traditionnelle	23/10/2024
PIE-A2024-333	MANGAL STEAKHOUSE	95480	PIERRELAIE	Restauration traditionnelle	23/10/2024
<i>En cours</i>	AU BUREAU	95240	CORMEILLES	Restauration traditionnelle	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	BURGER KING	95240	CORMEILLES	Restauration rapide	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	KASHMIR PALACE	95240	CORMEILLES	Restauration traditionnelle	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	MAISON ANAMOUR	95240	CORMEILLES	Restauration traditionnelle	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	VOLFONI	95240	CORMEILLES	Restauration traditionnelle	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	BCHEF	95240	CORMEILLES	Restauration rapide	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	HIPPOPOTAMUS	95240	CORMEILLES	Restauration traditionnelle	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	LYCEE KIEFFER	95240	CORMEILLES	Restauration scolaire	<i>En cours</i>
<i>En cours</i>	CALICEO	95240	CORMEILLES	Activités aquatiques	<i>En cours</i>





B. Collecte et transport des effluents

Inventaire	Unitaire	EU	EP	Total
Longueur Totale de canalisations de collecte et transport (en km)	307	305	300	912
Nombre de regards	11 080	10 672	9 231	30 983
Nombre de grilles/avaloirs			13 932	13 932
Nombre de station de pompage	6	25	7	38
Nombre de bassins			70	70
Nombre de déversoirs d'orage	2	8		10



1. Réseau d'assainissement Gravitaire

Communes	UN	EU	EP	Total (ml)	Répartition
Beauchamp	-	27 835	21 541	49 376	5%
Cormeilles-en-Parisis	56 487	16 941	29 136	102 564	11%
Eaubonne	11 202	38 350	27 871	77 423	8%
Ermont	52 006	1 002	4 783	57 791	6%
Franconville-la- Garenne	49 394	5 950	7 784	63 128	7%
Herblay-sur-Seine	35 386	50 850	47 013	133 249	15%
La Frette-sur-Seine	15 432	4 350	2 302	22 084	2%
Le Plessis-Bouchard	11 603	10 399	12 882	34 884	4%
Montigny-lès- Cormeilles	14 698	27 420	32 496	74 614	8%
Pierrelaye	20	27 884	26 952	54 856	6%
Saint-Leu-la-Forêt	9 115	34 091	33 717	76 923	8%
Sannois	51 697	1 027	3 992	56 716	6%
Taverny	289	58 780	49 606	108 675	12%
Total	307 329	304 879	300 075	912 283	100%



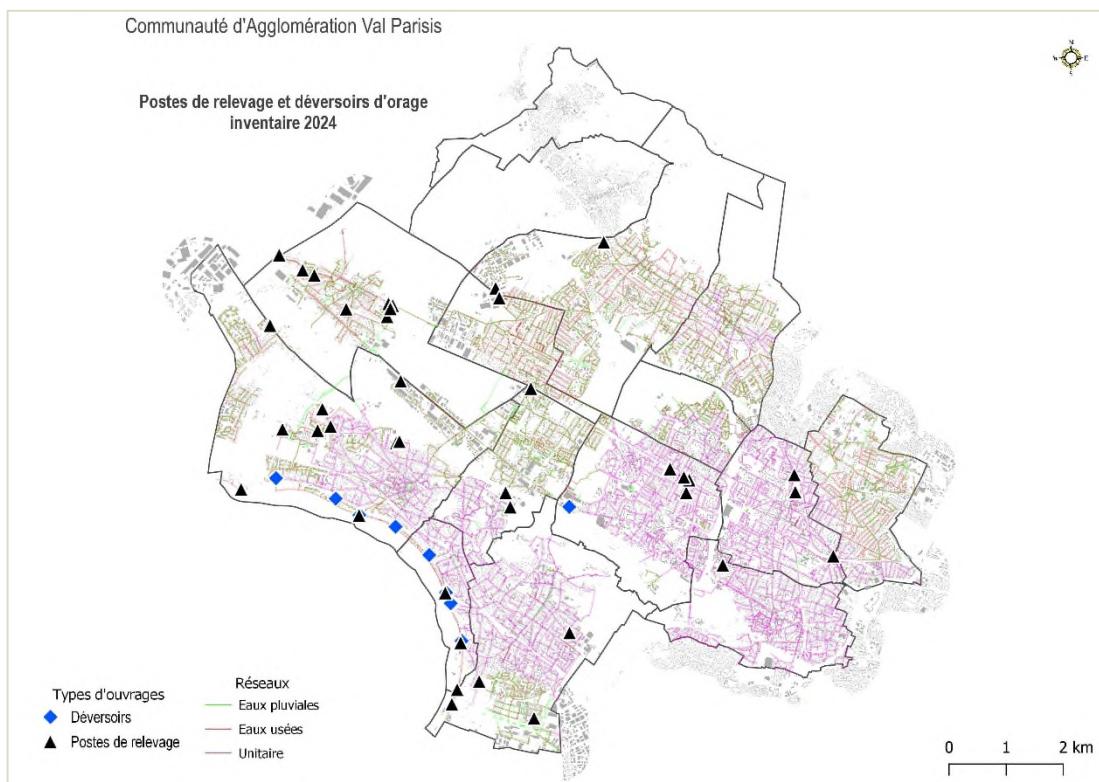
2. Postes de relèvement

Le système d'assainissement collectif est équipé de 38 postes de relevage télésurveillés par un système de SUPERVISION « TOPKAPI ». Depuis le démarrage de la DSP, les postes non équipés ont bénéficié de l'installation d'automates de type SOFREL, afin d'uniformiser les modes de télétransmissions.

La totalité des postes a été curée deux fois en moyenne sur l'année 2024, avec des opérations d'entretien, comme le nettoyage mensuel des flotteurs, le nettoyage hebdomadaire des paniers dégrilleurs, le contrôle trimestriel des pompes.

Certains postes sont plus sensibles notamment par la présence accrue de lingettes nécessitant des décolmatages fréquents des pompes (poste de l'Orme Brûlée ou poste Chemin de Pontoise à Herblay), et par leurs situations stratégiques avec des débits réceptionnés très importants (Poste EU des Lilas, Poste EU Chemin des Bœufs à La Frette Sur Seine ou encore le Poste des Bayonnes à HERBLAY)

a) Situation géographique des postes de relèvement





b) Fonctionnement des Postes

Les renouvellements sur les équipements des postes sont réalisés au cas par cas, le logiciel de supervision permet de suivre le fonctionnement des alarmes en temps réel. Néanmoins les postes nécessitent un entretien quotidien avec notamment la gestion des déchets de dégrillages.

TAVERNY

<i>Poste EU Bérégovoy</i>	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	26.84	13.11	39.95h (0.11h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			276Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

<i>Poste EU Châtaignier</i>	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>		Pas de compteur horaires	
<i>Energie annuelle</i>		959 kwh	
<i>Inv. 2024</i>			
<i>Prev 2025</i>		Réhabilitation du Poste	

ERMONT

<i>Poste EU du « Bien être »</i>	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	23.79	25.23	49.02h (0,13h/jour)
<i>Energie</i>			Pas de relève
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>		Remplacement de l'armoire électrique télésurveillance.	



<i>Poste EP du « Parking de l'audience »</i>	<i>Pompe n°1</i>	<i>Pompe n°2</i>	<i>Total</i>
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	275	98	373 h (1.02h/jour)
<i>Energie</i>			386Kwh
<i>Investissements réalisés en Prévision 2025</i>			Mise en place d'une télésurveillance

BEAUCHAMP

<i>Poste EU avenue du Parc</i>	<i>Pompe n°1</i>	<i>Pompe n°2</i>	<i>Total</i>
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	39.02	80.31	119.33 h (0.32h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			501Kwh
<i>Investissements réalisés en Prévision 2025</i>			Remplacement de l'armoire électrique.



MONTIGNY LES CORMEILLES

Poste EP Fontaine aux Ruisseaux	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en Energie annuelle</i>	546	467	611 h (2.77 h/jour)
<i>Investissements réalisés en Prévision 2025</i>			771Kwh
	Remplacement de l'armoire électrique et mise en place		

Poste EU Charles De Gaulle	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en Energie annuelle</i>	243	338	581 h (1.59 h/jour)
<i>Investissements réalisés en Prévision 2025</i>			1543Kwh
	Remplacement d'un module de commande Smart		

Poste EU rue de la Frette	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en Energie</i>	Pas de compteur horaire		
<i>Investissements réalisés en 2024</i>	Pas de compteur Energie		
<i>Prévision 2025</i>	Remplacer barre de guidage du poste		
<i>Observations</i>	Poste situé chez un particulier		

PIERRELAYE

Poste EU Chemin des Bœufs	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	2356.95	1746.49	630.05	4733.49 h (12.96h/jour)
<i>Energie</i>				
<i>Investissements réalisés en 2024</i>				
<i>Prévision 2025</i>				

Poste EU rue du Drain	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	231	174	588 h (1.61 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			2011Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>		Remplacement du coffret de	

Poste EU Sente des Grouettes	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	280	332	612 h (1.67 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			1652Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

Poste EU Piscine	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	201	183	384 h (1.05 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			2468Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

Poste EP Piscine	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	99	65	164 h (0.45 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			2468Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

CORMEILLES EN PARISIS

Poste EP Bresson	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	343	320	663 h (1.81 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			784kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>		Télésurveillance	
<i>Prévisions 2025</i>			

Route de Seine 1	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	495	375	870 h (2.38)
<i>Energie annuelle</i>			408Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

Route de Seine 2	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	481	419	900 h
<i>Energie annuelle</i>			500Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

LA FRETTE SUR SEINE

Poste EU de la Gare	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	535	565	754	1854 h
<i>Energie annuelle</i>				HCE: 38939Kwh HPE: 26565Kwh HCH: 17167Kwh HPH: 23222Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>	Mise en place d'un pompage provisoire avec pompe de secours depuis Juillet 2024			
<i>Prévision 2025</i>				

Poste EU des Lilas	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Pompe n°4	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	647	684	796	521	2648 h (7.25h/jour)
<i>Energie</i>					Pas de relevé
<i>Investissements Réalisés en 2024</i>					
<i>Prévision 2025</i>					

Poste EU SENTE DES VERJUS	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	24	25	49 h (0.13 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			252Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			
<i>Observations</i>	Poste mis en service en Février 2024		

HERBLAY

Poste EP Paul LANGEVIN	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	286	556	842 h (2.30 h/jour)
<i>Energie</i>			Pas de relevé
<i>Investissements réalisés en 2024</i>	Remplacement de la pompe N° 1		
<i>Prévision 2025</i>	Remplacement de la pompe N°2		
Poste EU Paul LANGEVIN	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	19	37	56 h (0.15 h/jour)
<i>Energie</i>			Pas de relevé
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			
Poste EU FOUGERES	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	200	138	338 h (0.92 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			2271Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>	Remplacement d'une pompe et remplacement de l'automate		
<i>Prévision 2025</i>			
Poste EU ORME BRULEE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	265	285	550 h (1.50 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			1562Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			
Poste EU Chemin de PONTOISE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	160	204	364 h (0.99h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			1331Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>	Réhabilitation du poste (pompes et coffret)		
Poste EP Chemin de Pontoise	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	41	30	71h (0.19 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			1393 kWh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>	Réhabilitation du poste (pompes et coffret)		

Poste EU QUAI DE GAILLON	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	331	164	495 h (1.35 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			6181Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>		Remplacement des trappes.	
Poste EU ALLEE DU PARC	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	38	49	87 h (0.23h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			374Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			
Poste EU LA TRAVERSIERE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>		Système sans compteurs	
<i>Energie</i>			
<i>Investissements réalisés en 2024</i>		Réhabilitation du poste, remplacement coffret de commande	
<i>Prévision 2025</i>			
<i>Observations</i>		Poste en ligne fonctionnement sans bâche (système DIP)	
Poste EU QUAI DU GENIE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	575	633	1208 h (3.30 h/jour)
<i>Energie</i>			Pas de relevé
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>		Eclairage, système commande pompes	
Poste EU LES BAYONNES	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
<i>Temps de fonctionnement (en h)</i>	672	459	1131 h (3 h/jour)
<i>Energie annuelle</i>			1487Kwh
<i>Investissements réalisés en 2024</i>			
<i>Prévision 2025</i>			

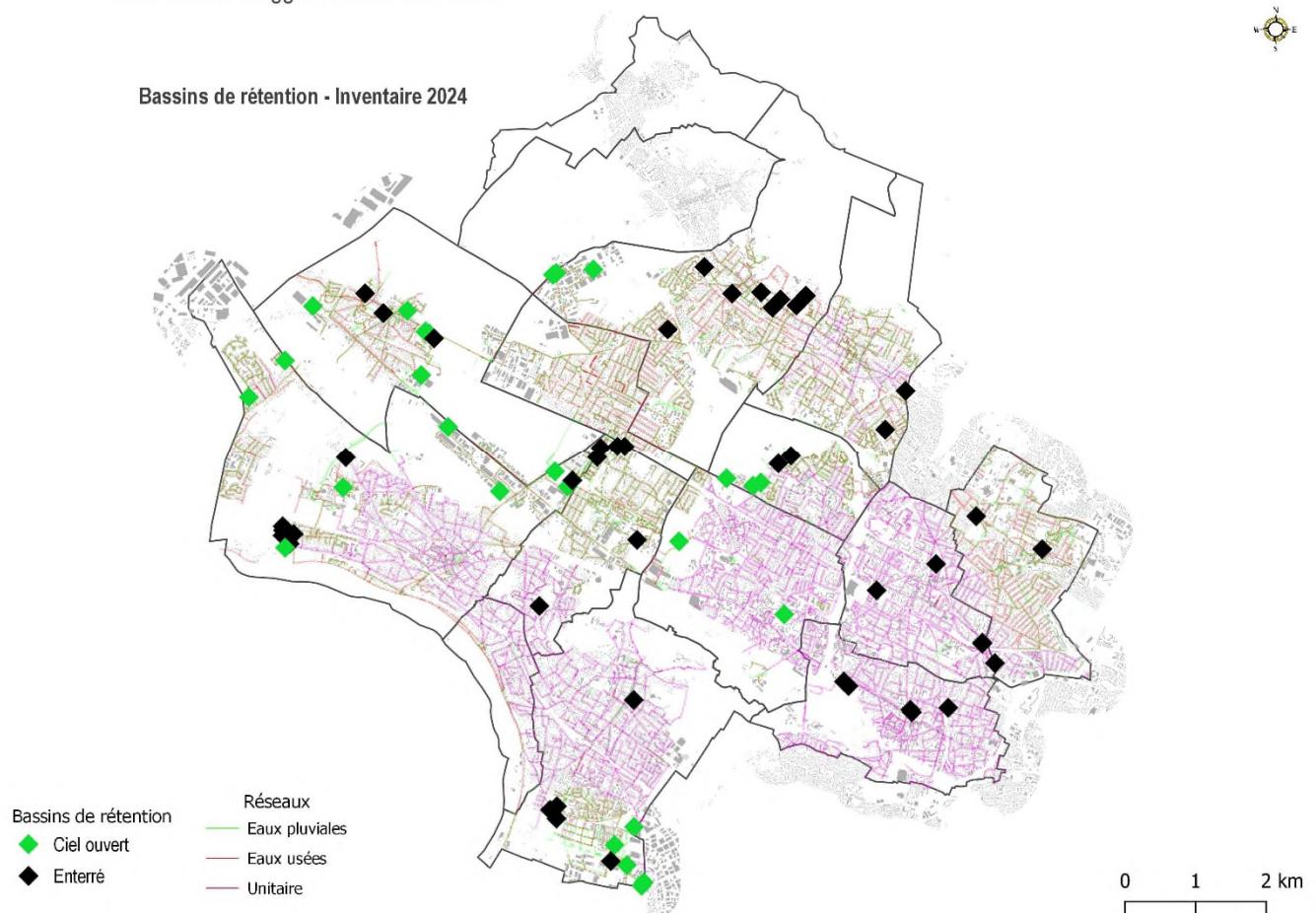


3. Bassins de stockage Eaux Pluviales

L'inventaire initial comprend 30 bassins délégués sur le périmètre CAVP.

Des bassins complémentaires sont en cours d'intégration dans le périmètre portant à **70** bassins à la date du présent rapport. Cependant des investigations sont en cours afin de déterminer la domanialité ambiguë de certains ouvrages.

Communauté d'Agglomération Val Parisis





CORMEILLES EN PARISIS

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>AEROKART</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Bas des Indes</i>	EP	Ciel Ouvert		
<i>AUBADE</i>	EP	Ciel Ouvert		
<i>BURGER</i>	EP	Ciel Ouvert		
<i>Parisis</i>	EP	Enterré	TUBOSIDER	
<i>Parking Carrières</i>	EP	Enterré		
<i>Ilot Sud Parking</i>	EP	Enterré	Bassin infiltrant	28
<i>Ilot Sud Gymnase</i>	EP	Enterré	Bassin infiltrant	93
<i>Ilot Sud Noue Nord</i>	EP	Enterré	Bassin infiltrant	156
<i>Bresson</i>	EP	Enterré	TUBOSIDER avec relevage	

✓ Total 10 bassins

EAUBONNE

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Saint-Leu</i>	EP	Enterré		
<i>Margency</i>	EP	Enterré		
<i>Coudert</i>	EP	Enterré		

✓ Total 3 bassins



ERMONT

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Général Leclerc</i>	EP	Enterré		
<i>Audience</i>	EP	Enterré		
<i>Intermarché</i>	EP	Enterré		
<i>FOIRAIL</i>	EP	Enterré		180

✓ Total 4 bassins

FRANCONVILLE

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Eboulures</i>	EP	Ciel ouvert		300
<i>Cadet de Vaux</i>	EP	Ciel ouvert		1200

✓ Total 2 bassins

HERBLAY SUR SEINE

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Fougères</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Chemin de Pontoise</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Bois des Courlains</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Primoux 1</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Les Copistes Lidl</i>	EP	Ciel ouvert		



Les Copistes Decathlon

Ravel 1
Ravel 2
Genêts
Ravel 3
Chopin
Ravel 4
Van Gogh
Brumaire
Langevin

EP	Ciel ouvert		
EP	Enterré	Bassin infiltrant	
EP	Enterré		
EP	Enterré		
EP	Ciel ouvert		
EP	Ciel ouvert		3214

✓ Total 15 bassins

LE PLESSIS BOUCHARD

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Jules César</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Noue Jules César</i>	EP	Ciel ouvert	Noue de stockage	
<i>ZAE des Colonnes</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Maison Neuve</i>	EP	Enterré	TUBOSIDER	75
<i>Bourseul</i>	EP	Enterré	TUBOSIDER -	80

✓ Total 5 bassins

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Glaises</i>	EP	Enterré		
<i>Eugene Delacroix</i>	EP	Enterré		



John Lennon
Jean Ferrat
Veil Aval
Veil Aval

EP	Enterré		
EP	Enterré		
EP	Enterré		33
EP	Enterré		59

✓ Total 6 bassins

PIERRELAYE

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
Léon Pelouse	EP	Enterré		
Juliette MONNIER 1	EP	Ciel ouvert		
Juliette MONNIER 2	EP	Ciel ouvert		
Les 2 Ormes	EP	Ciel ouvert		
ZI Ouest	EP	Ciel ouvert		
Petites Vignes	EP	Ciel ouvert		
Saules	EP	Enterré	TUBOSIDER	
Epluche	EP	Enterré	TUBO SIDER - Bassin d'infiltration	312

✓ Total 8 bassins

SAINT LEU LA FORET

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
Edith Cavell	EP	Enterré		
Helie Denoix de Saint- Marc	EP	Enterré		

✓ Total 2 bassins



SANNOIS

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Valadon</i>	EP	Enterré		
<i>Utter</i>	EP	Enterré		
<i>Bas des Conches</i>	EP	Enterré	Double TUBOSIDER	
<i>Pompidou</i>	EP	Enterré		126
<i>Moreels</i>	EP	Enterré	Tuyau surdimensionnée	160

✓ Total 5 bassins

TAVERNY

Nom	Type d'effluent	Type (*)	Observation	Capacité (m3)
<i>Jollies</i>	EP	Enterré		
<i>Chataigniers</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Tuyolle</i>	EP	Enterré		
<i>Condorcet</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Dubost</i>	EP	Ciel ouvert		
<i>Gare</i>	EP	Enterré		
<i>Paris</i>	EP	Enterré		
<i>Vaclav Havel</i>	EP	Enterré		
<i>Henri Leyma</i>	EP	Enterré		
<i>Kergomard</i>	EP	Enterré		

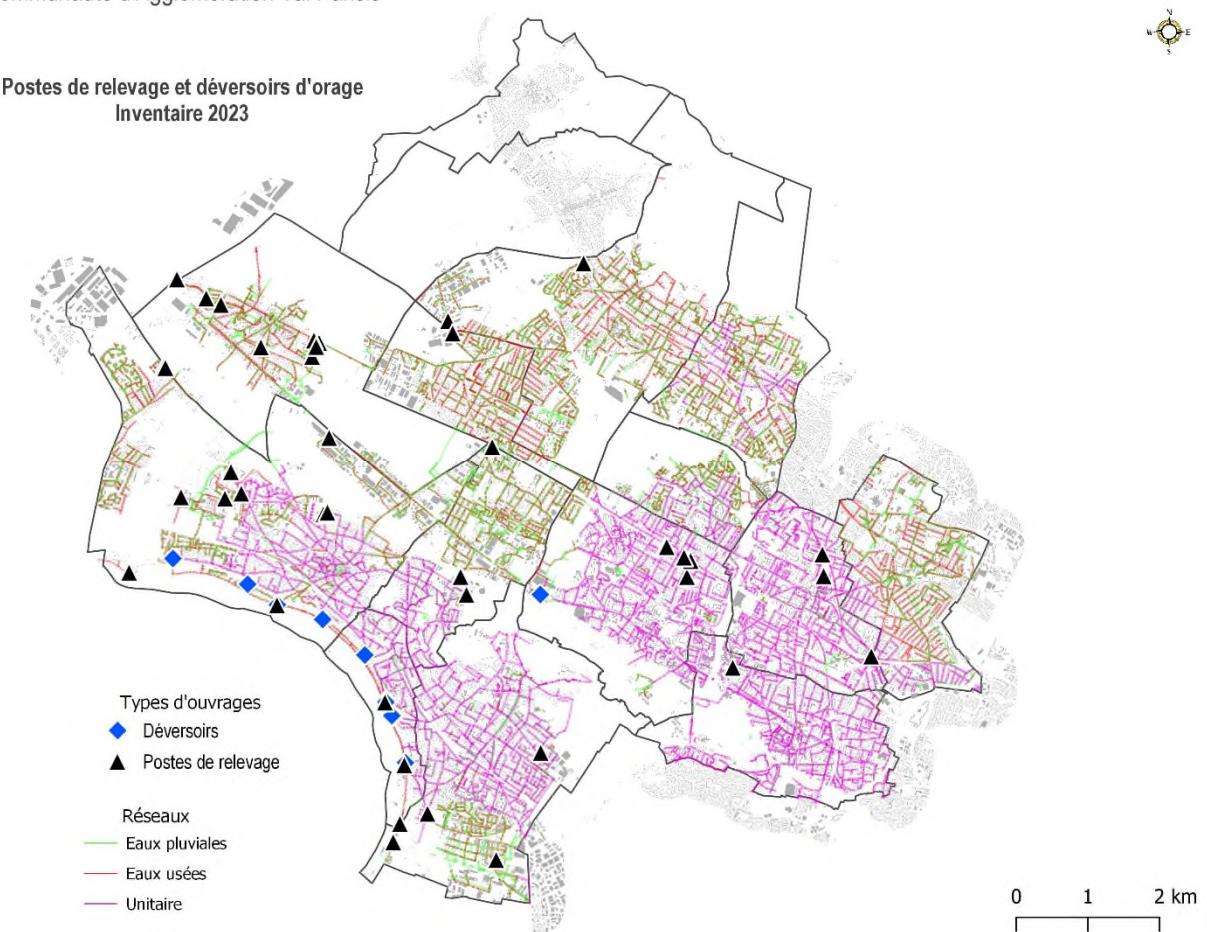
✓ Total 10 bassins



4. Déversoirs d'orages et autosurveillance

7 déversoirs d'orages ont pu être identifiés sur le périmètre CAVP.
Ces ouvrages sont en cours d'instrumentation.

Communauté d'Agglomération Val Parisis



L'autosurveillance et le diagnostic permanent ont été installés sur les années 2020 à 2022 après avoir consacré des pré-études sur les ouvrages à équiper, la localisation optimale des points sensibles, l'instrumentation des Déversoirs d'orage, la mise en place de pluviomètres, et le calibrage des mesures.



a) Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Au cours de l'année 2020, les déversoirs d'orage rue Jean Allemagne à Herblay et Rue Pasteur à la Frette Sur Seine ont été équipés et étalonnés.

Des préleveurs ont été installés et étalonnés en 2021 sur les DO Pasteur (DOPAS) et Jean Allemane (DOALLE), et fin 2023 pour le DO La Frette (DOFRET). Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.

D'après les mesures extraites du bilan, un volume de 112 500 m³ aurait été déversé sur l'année 2024, répartis comme suit :

- ↳ DO Pasteur « DOPAS » : 41 341 m³ rejetés par temps de pluie.
- ↳ DO Jean Allemane « DOALLE » : 70 839 m³ rejetés par temps de pluie
- ↳ DO La Frette « DOFRET » : 34 910 m³ rejetés par temps de pluie

b) Bilan sur les charges de pollution déversés au milieu par le système de collecte

Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.

Ces échantillonnage et calibrage ont donné les valeurs respectives suivantes de charge de pollution :

→ DO Pasteur :

- MES = 0,020 mg/L
- DCO = 0,054 mg/L
- DB05 = 0,011 mg/L
- NTK = 0,006 mg/L

→ DO Jean Allemane :

- MES = 0,020 mg/L
- DCO = 0,029 mg/L
- DB05 = 0,005 mg/L
- NTK = 0,003 mg/L

→ DO La FRETTE:

- MES = 0,020 mg/L
- DCO = 0,029 mg/L
- DB05 = 0,005 mg/L
- NTK = 0,003 mg/L

c) Tableau récapitulatif des déversements au milieu par le système de collecte

Ci-après le tableau récapitulatif des mesures de déversements constatés au cours de l'année 2024 pour les 3 DO :



Code SANDRE du point	Nom du point	Répartition des rejets du réseau unitaire, toutes situations confondues													
		Déversements de temps sec						Déversements de temps de pluie							
		Nb jours	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)	NTK (kg)	PT (kg)	Nb jours	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)	NTK (kg)	PT (kg)
A1	DOPAS	0	0	0	0	0	0	0	35	41341	826	2232	455	248	-
A1	DOFRET	0	0	0	0	0	0	0	18	34910	698	1012	175	105	-
A1	DOALLE	0	0	0	0	0	0	0	38	70839	1417	2054	354	213	-
Totaux		0	0	0	0	0	0	0	91	147090	2941	5298	984	566	-

d) Bilan annuel sur le système de collecte

Points forts

Le système de collecte de la CA Val Parisis est relativement bien connu et suivi. Nous rencontrons cependant encore quelques surprises. Après 6 ans de compétence, nous découvrons encore des bassins EP enterrés non signalés par les communes lors du transfert.

L'autosurveillance est opérationnelle à 100%. Les envois SANDRE se font sans problème. Les résultats sont satisfaisants.

Points sensibles

Restent sensibles :

- La connaissance à 100% des ouvrages et réseaux, que nous consolidons au fur et à mesure des ITV.
- La dépendance aux événements pluvieux intenses de plus en plus fréquents.

Dysfonctionnements

Aucun dysfonctionnement majeur n'est à déplorer

Programme d'amélioration

Les éléments cités tout au long du bilan de fonctionnement contribuent à la connaissance et au bon fonctionnement des nos réseaux et ouvrages

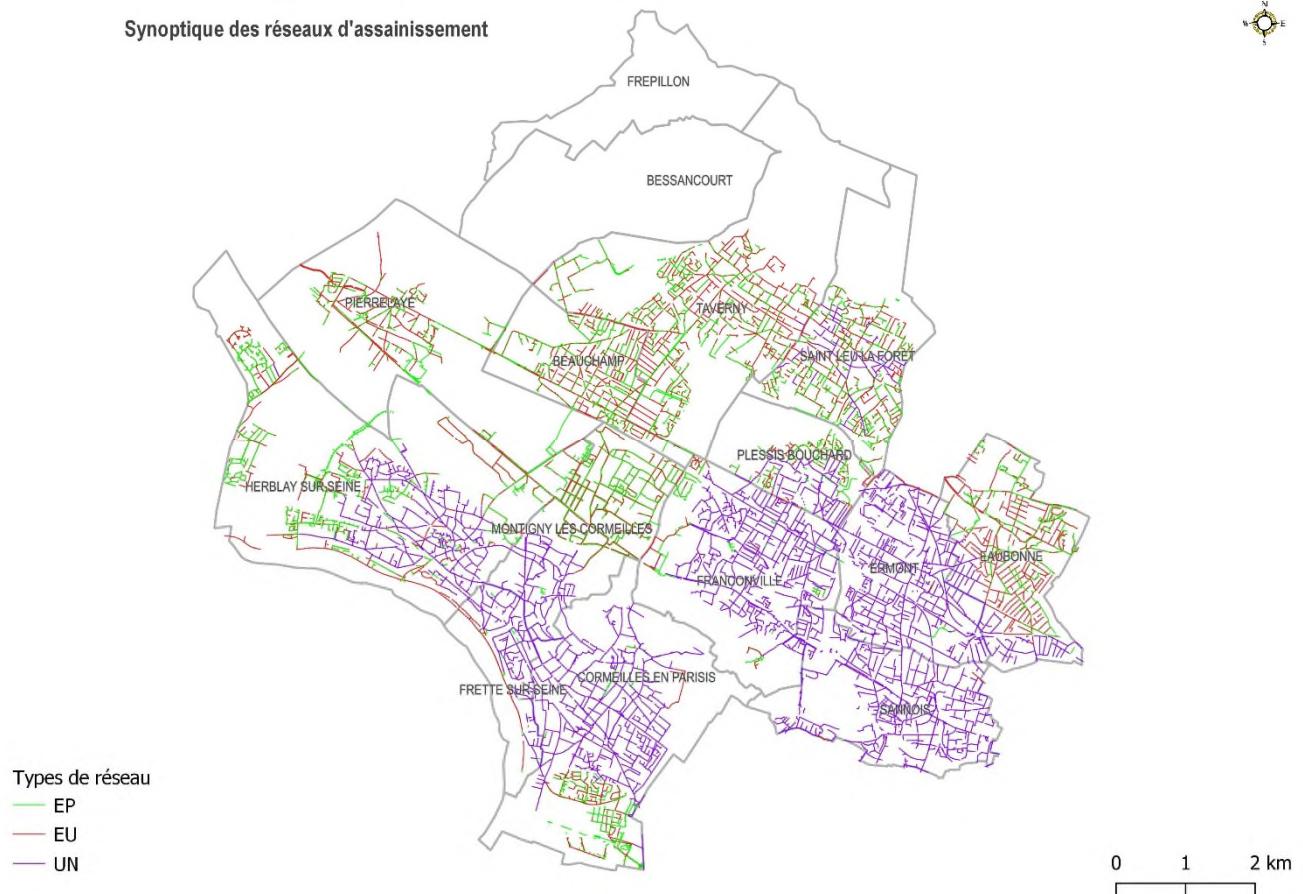


5. Synoptique du Réseau d'Assainissement

a) Réseaux d'assainissement

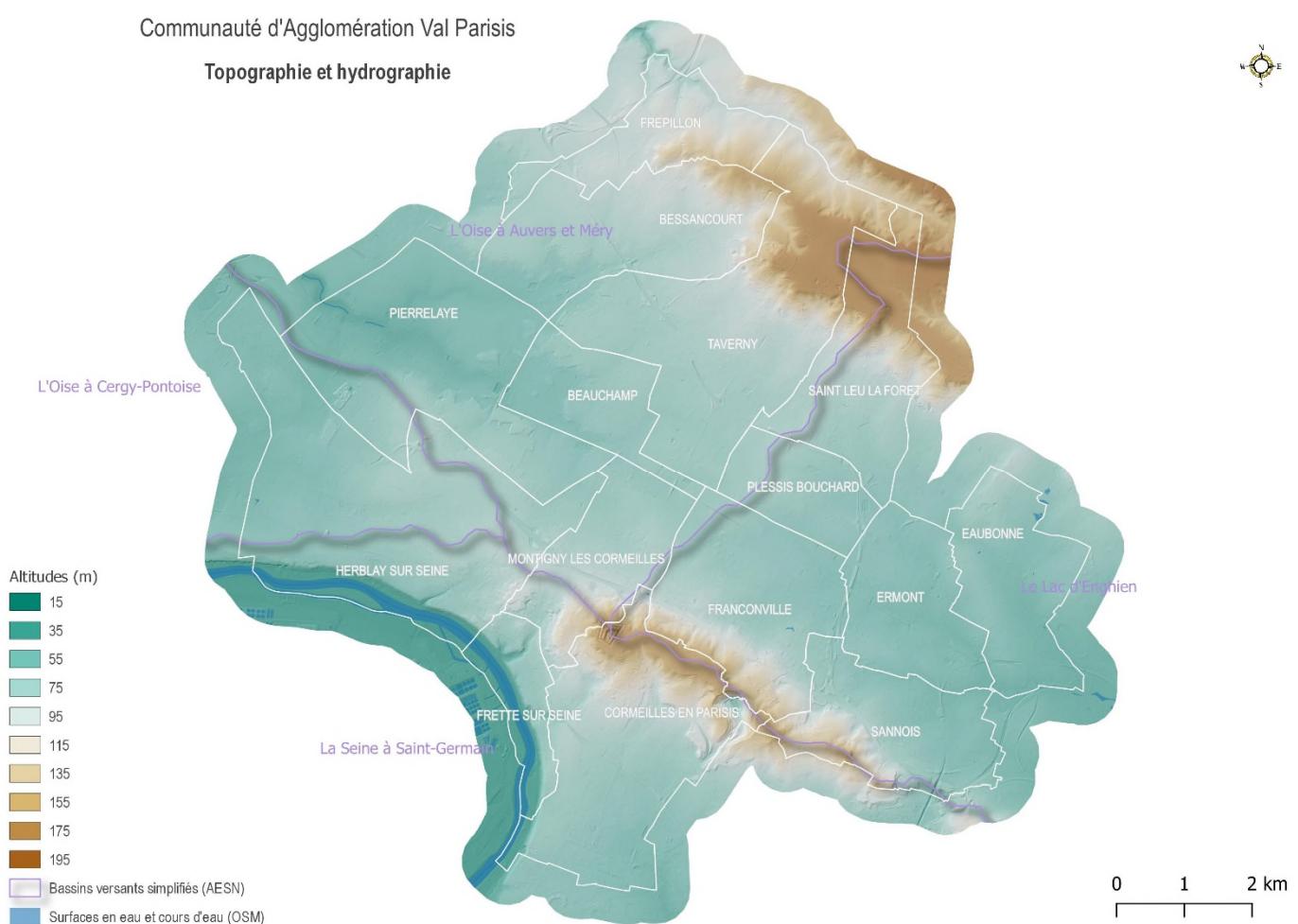
Communauté d'Agglomération Val Parisis

Synoptique des réseaux d'assainissement



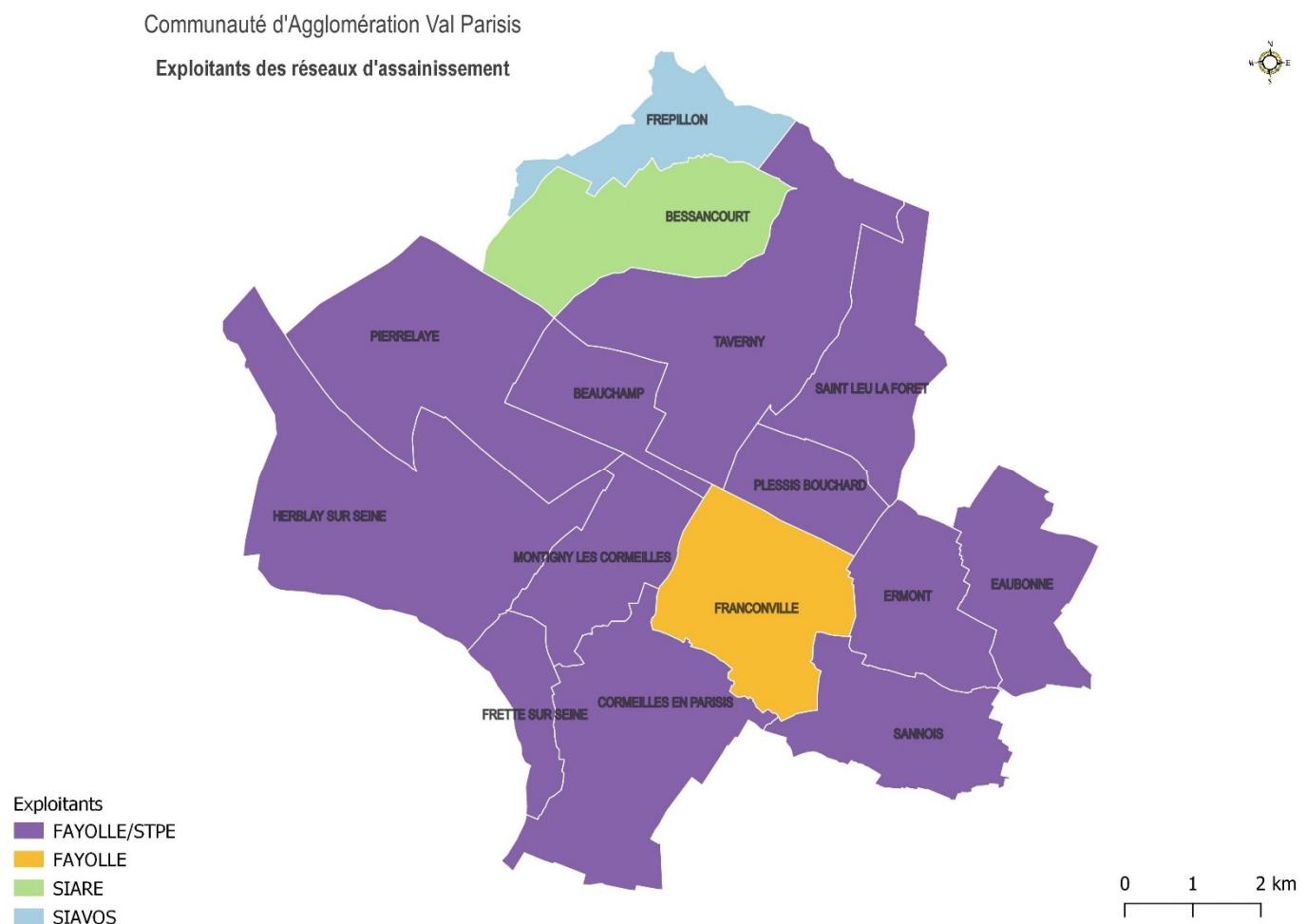


b) Topographie et Hydrographie



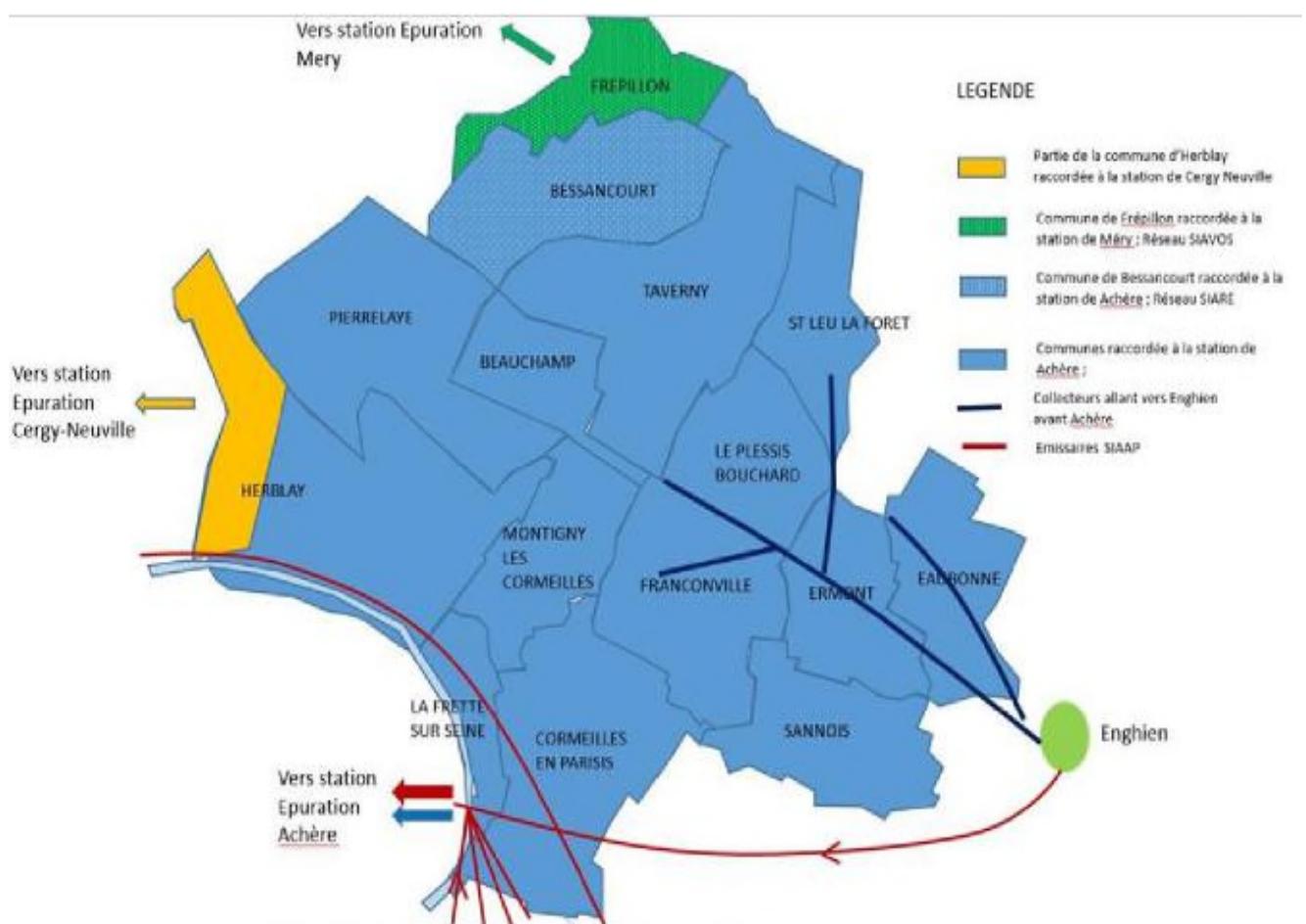


c) **Sectorisation des Exploitants de réseaux sur l'ensemble de l'Agglomération**





d) Le système d'assainissement Global avec ses bassins versants





II. ACTIVITE DU SERVICE



A. Assiette de facturation

Assiette de facturation	2024 (en m3)
Volume brut facturé	10 003 382
Degrèvement pour fuites d'eau /annulations	81 641
Volume net	9 921 741

Communes	Volume brut facturé	Fuites	Volume net facturé
Beauchamp	409 684	672	409 012
Cormeilles en Parisis	1 205 095	5 666	1 199 429
Eaubonne	1 095 981	31 752	1 064 229
Ermont	1 172 840	1 761	1 171 079
Franconville	283 042	698	282 344
Herblay	1 260 694	6 223	1 254 471
La Frette sur Seine	179 849	945	178 904
Le Plessis Bouchard	336 188	281	335 907
Montigny les Cormeilles	850 059	3 821	846 238
Pierrelaye	418 274	11 074	407 200
Saint Leu la Foret	607 676	3 354	604 322
Sannois	1 071 965	11 076	1 060 889
Taverny	1 112 035	4 318	1 107 717
Total	10 003 382	81 641	9 921 741



B. Fonctionnement du réseau

1. Volume collecté

Faute de mesures, le volume d'eaux usées collecté est considéré proche du volume facturé.

Ce volume est de 9 921 741 m³ pour l'année 2024.

- Dégrèvement pour fuite et consommation non prélevée sur le réseau 81 641 m³



2. Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)

En 2024, **177 883 ml** de réseaux ont été curés.

Le groupement FAYOLLE-STPE fait appel aux prestataires SANET et EAV pour ces opérations.

a) Curage par ville



Villes	Réseau EU	Réseau EP	Réseau unitaire	Total
Beauchamp	5504	3130	-	8634
Cormeilles-en-Parisis	7386	7919	8115	23421
Eaubonne	5392	4588	3768	13748
Ermon	0	160	13770	13930
Franconville	0	40	1826	1866
Herblay-sur-Seine	9362	9223	7026	25610
Herblay-sur-Seine - BV	7445	5743	-	13187
SIARP				
La Frette-sur-Seine	-	201	2485	2685
Le Plessis-Bouchard	1327	1126	3561	6015
Montigny-lès-Cormeilles	1041	1509	3997	6547
Pierrelaye	4610	4637	0	9248
Saint-Leu-la-Forêt	7183	6740	1822	15745
Sannois	384	0	7237	7621
Taverny	16875	12382	368	29626
<i>Total Année 2024</i>	66509	57399	53975	177883

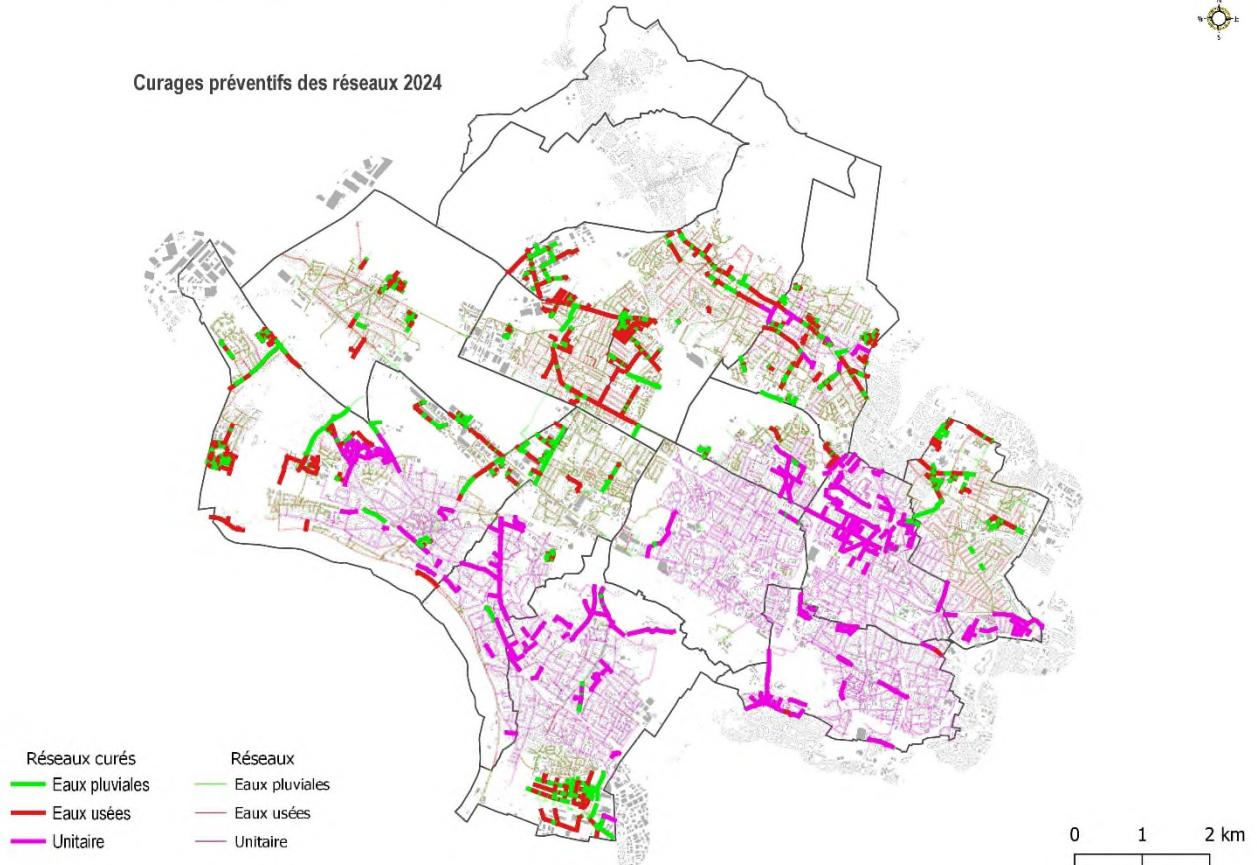


b) Géo localisation des réseaux curés

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Curages préventifs des réseaux 2024





3. Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation)

En 2024, **174 309 ml** de réseaux ont été inspectés.

a) Listing par ville

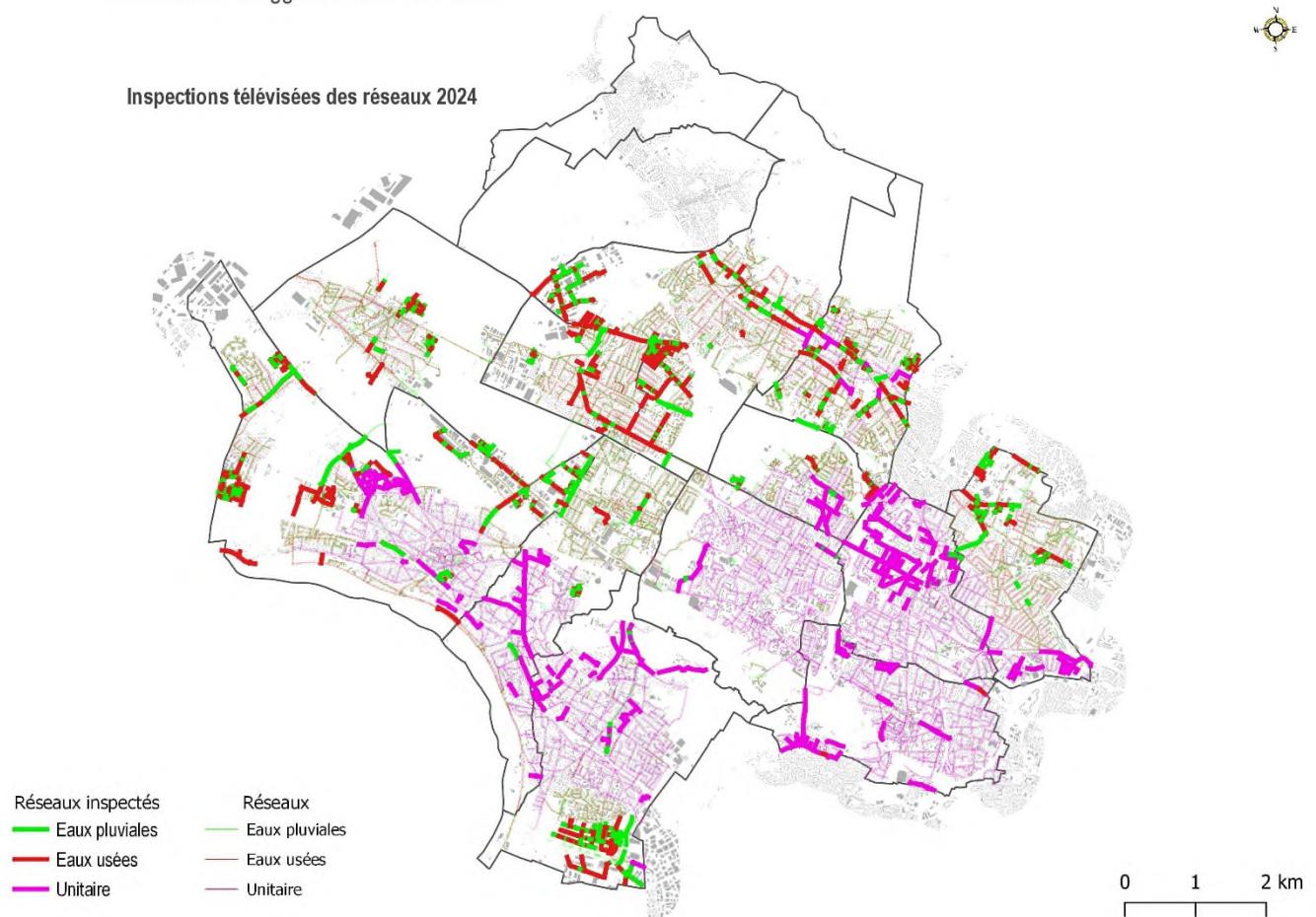


Villes	Réseau EU	Réseau EP	Réseau unitaire	Total
Beauchamp	5504	2987	0	8490
Cormeilles-en-Parisis	7375	7615	8130	23119
Eaubonne	5392	4412	3768	13572
Ermon	0	154	13791	13945
Franconville	0	25	724	749
Herblay-sur-Seine	9344	8868	7026	25237
Herblay-sur-Seine - BV SIARP	7445	5522	0	12967
La Frette-sur-Seine	0	193	2485	2678
Le Plessis-Bouchard	1327	1094	3561	5983
Montigny-lès-Cormeilles	1041	1451	3933	6425
Pierrelaye	4610	4412	0	9022
Saint-Leu-la-Forêt	7174	6463	1822	15459
Sannois	375	0	7237	7612
Taverny	16844	11839	368	29050
<i>Total 2024</i>	66431	55033	52845	174309



c) Géo localisation des réseaux inspectés

Communauté d'Agglomération Val Parisis





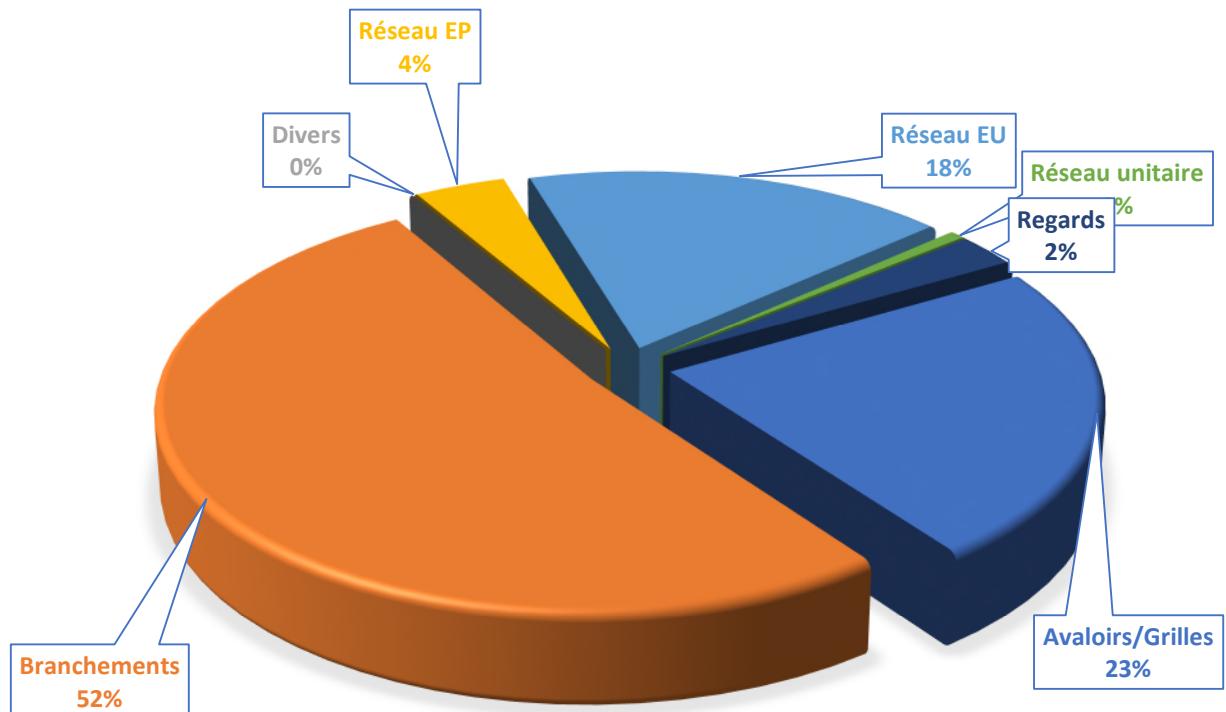
4. Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements

En 2024, le groupement FAYOLLE/STPE est intervenue à 155 reprises pour des opérations de dégorgements. La décomposition des interventions de dégorgements par type d'ouvrage, est la suivante :

Ouvrages	Quantité	Répartition
Avaloirs/Grilles	36	23%
Branchements	80	52%
Divers	0	0%
Regards	4	3%
Réseau EP	6	4%
Réseau EU	28	18%
Réseau unitaire	1	1%
Total	155	100%



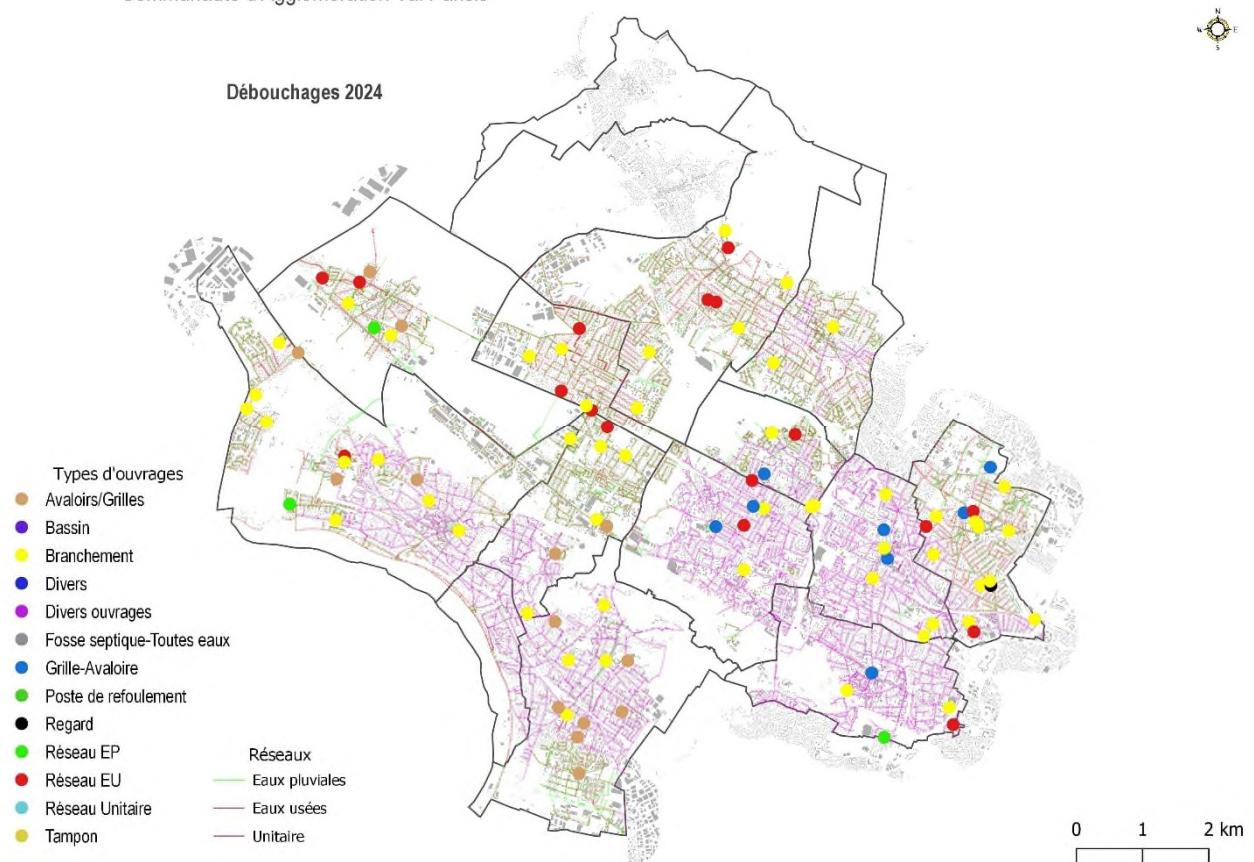
RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE DÉGORGEMENTS PAR TYPE D'OUVRAGE (2024)



Cartographie des interventions de dégorgements



Communauté d'Agglomération Val Parisis

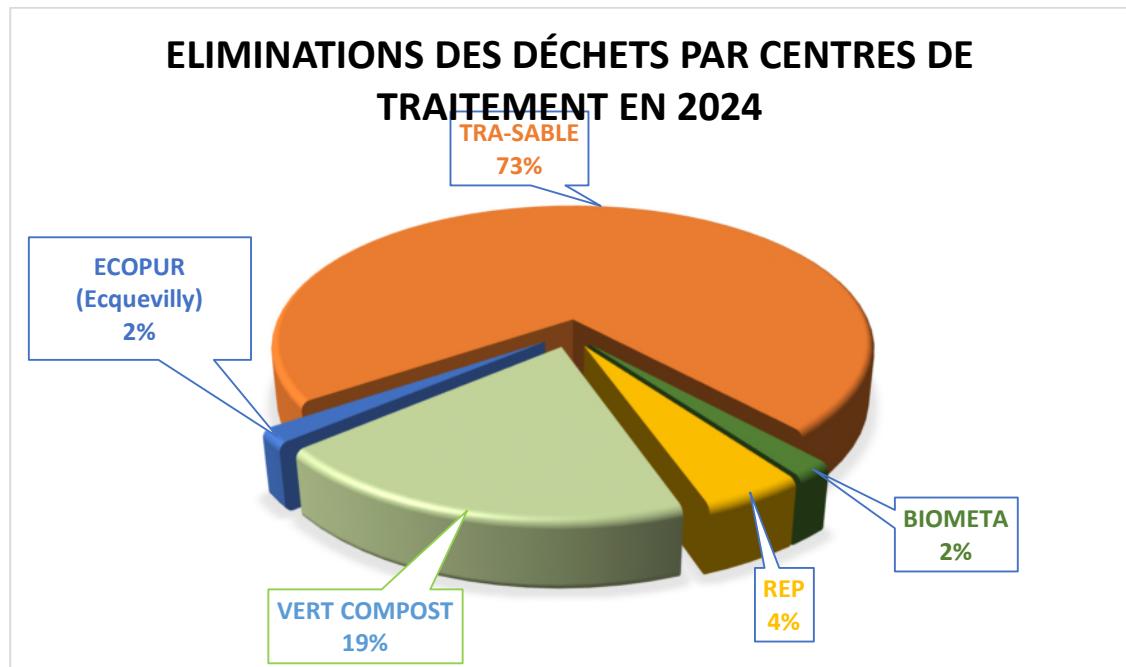




5. Suivi des déchets (en tonnage de boues)

Tout au long de l'année, les déchets de curage sont acheminés en centre de traitement, essentiellement à ECOPUR et TRA-SABLE, en fonction de la nature des déchets.

Centre de traitement	Année 2024	Répartition
ECOPUR (Ecquevilly)	9.24	2%
TRA-SABLE	404.87	73%
BIOMETA	10	2%
REP	25.55	5%
VERT COMPOST	107.96	19%
TOTAL	557.62	100%





OUVRAGES	TRASABLE	VERT COMPOST	ECOPUR	BIOMETA	REP	TOTAL
Avaloirs/Grilles/	64.93					64.93
Bassins		97.7				97.7
RESEAU EP	98.68	10.26				108.94
RESEAU EU	200.00					200
Chambres à sable et Ouvrages prétrait	28.96			10		38.96
Postes de relèvements	12.3		9.24		25.55	47.09
BILAN	404.87	107.96	9.24	10	25.55	557.62

6. Suivi des points Noirs

Au-delà de plus de 3 interventions par an localisées sur le même site, nous répertorions ce site comme **POINT NOIR**.

Une attention plus particulière est alors portée sur ces sites.

En 2024, Nous n'avons pas identifié d'adresse où nous serions intervenus à plus de 3 reprises pour le même disfonctionnement.

Cependant, le patrimoine exploité présente certains sites dits « sensibles », où des opérations préventives et curatives sont indispensables pour assurer le fonctionnement hydraulique du système.

Adresse	Ville	Ouvrages	Nb d'inter.	Observations
<i>Poste Quai de la Gare</i>	<i>LA FRETTE SUR SEINE</i>	<i>Poste de relèvement</i>	<i>>10</i>	<i>Surcharge hydraulique</i>
<i>Poste Les Lilas</i>	<i>LA FRETTE SUR SEINE</i>	<i>Poste de relèvement</i>	<i>>10</i>	<i>Surcharge hydraulique</i>

Les ouvrages sont souvent en surcharge hydraulique et nous le constatons lors d'épisodes orageux, avec des mises en charge régulières sur les postes de relèvement.



C. Moyens mis en œuvre par le Délégataire

1. L'intérêt du Groupement

Afin d'assurer au mieux les missions du service Public de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Val Parisis, et dans un souci d'efficacité et d'efficience, les sociétés Fayolle et STPE se sont unies en groupement. Fayolle se porte dès à présent comme mandataire du contrat, vis-à-vis de STPE, son cotraitant.

Fayolle s'engage à coordonner les opérations et les missions relatives au marché entre son propre service et celui de la société STPE, afin de s'assurer que le travail soit effectué dans le cadre des prescriptions imposées par la Communauté d'Agglomération de Val Parisis.

Fayolle se place comme interlocuteur principal à l'égard de la Communauté d'Agglomération de Val Parisis, et s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires à son cotraitant.

Cette cotraitance vise à proposer une prestation plus cohérente à l'échelle du territoire, en permettant de mettre en commun les moyens humains et matériels des deux sociétés, et d'encourager la réunion des savoir-faire.



2. Fonctionnement

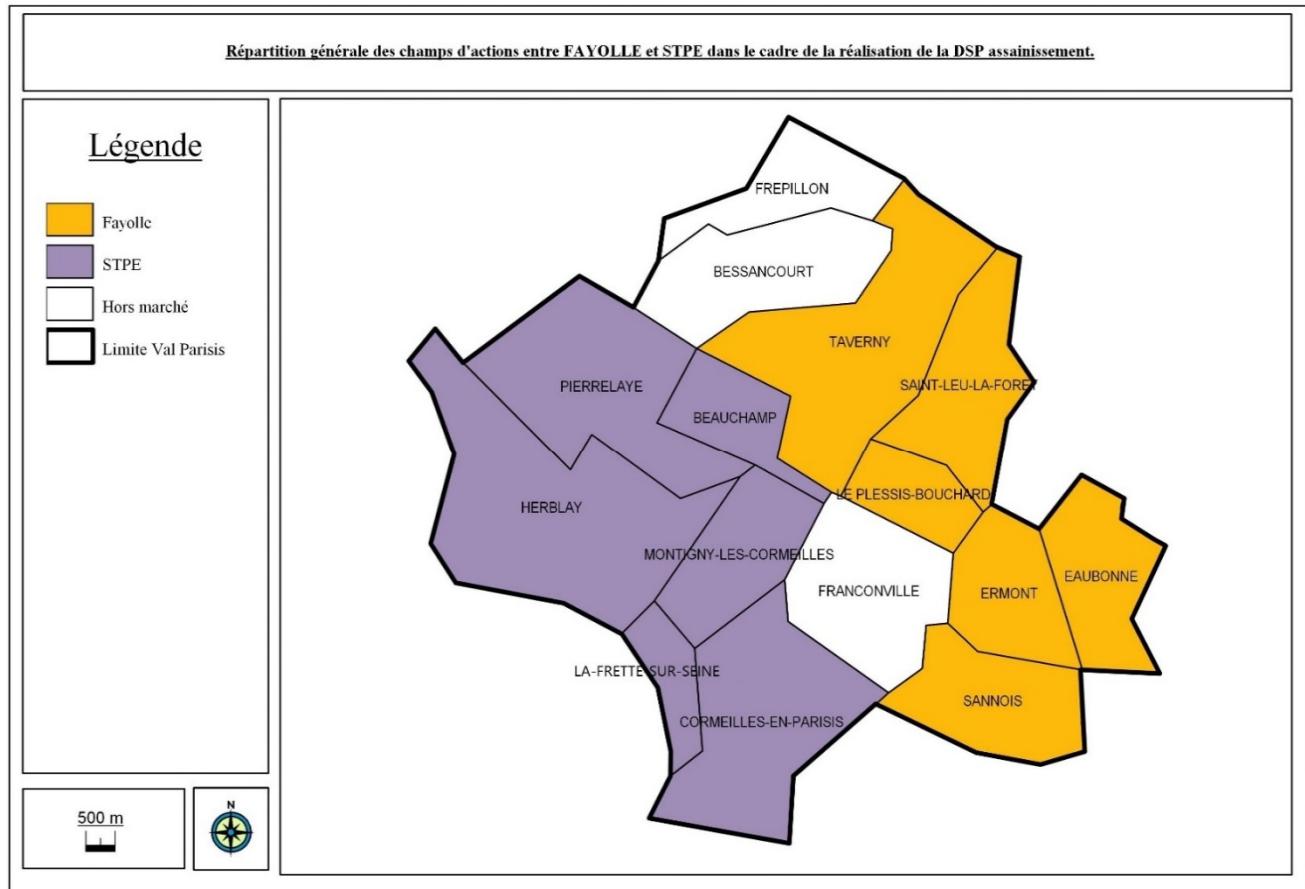
Fayolle et STPE sont deux entreprises locales ayant des valeurs communes et exerçant sur le même territoire depuis des décennies.

Nos métiers sont quasi identiques, avec des spécialisations quelques fois plus prononcées pour l'un que pour l'autre avec par exemple la gestion de délégations de services publics déjà présent chez Fayolle, et une grande maîtrise des ouvrages électromécaniques et l'entretien des bassins pour STPE.

Nous avons donc décidé d'appliquer le fonctionnement suivant en fonction du type de prestations, et selon une répartition géographique pour les compétences communes.

Prestations	FAYOLLE	STPE
Accueil, contact et service client		
Gestion et suivi technique		Selon répartition Géographique, voir Carte
Astreintes		
Sensibilisation/Communication		
Gestion des DR/DICT		
SIG		
Entretien des Postes et Bassins		
Entretien des vannes, pluviomètres, séparateurs		
Autosurveillance		
Suivi Pathologique des ouvrages		
Travaux d'entretien et de renouvellement		Selon répartition géographique, voir Carte
Création de branchements neufs		
Contrôles de conformité et gestion ANC		
Suivi Administratif		

Ci-après la répartition géographique



3. Activités sous-traitées

Dans le cadre du présent marché, nous sous-traitons les activités de Curage, Inspection télévisée, ainsi que la dératification des réseaux, aux sociétés SANET et EAV.

Ces prestataires intervenaient déjà sur le territoire du Val Parisis avant la mise en place de la Délégation de Service public, et ont une bonne maîtrise des ouvrages existants.

Néanmoins le Groupement Fayolle/STPE reste garant des activités sous-traitées, qui sont bien évidemment suivies et encadrées par nos agents sur le terrain.



4. Implantation locale

Le groupement Fayolle et STPE, assisté par leurs sous-traitants SANET et EAV, profitent d'une implantation stratégique pour intervenir confortablement sur tout le territoire du Val parisis.

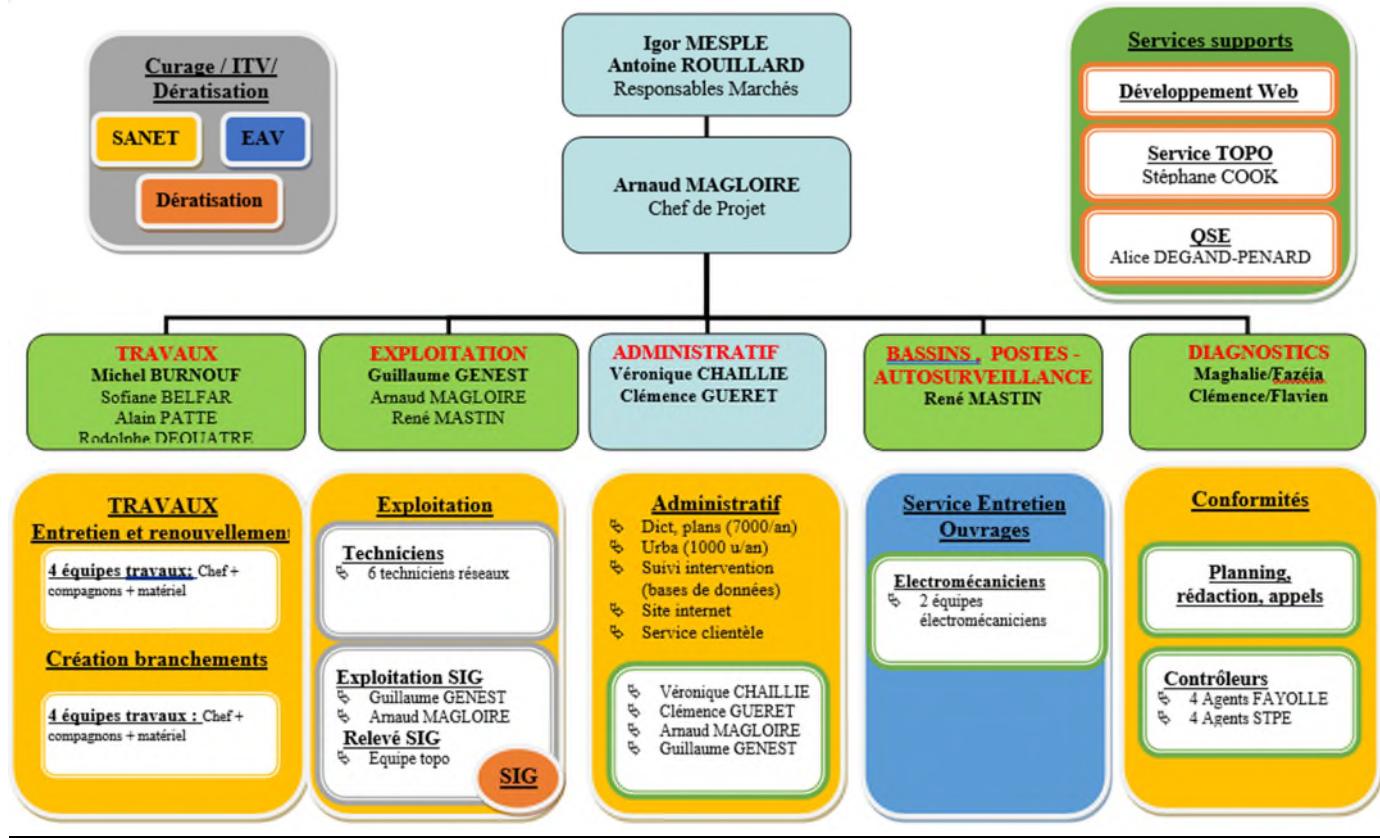
Carte d'implantation des agences et bases vies





5. Les moyens humains

a) Organigramme du Service spécifique au présent marché



b) Techniciens réseaux et agents de Permanence

Le service d'intervention est composé de six agents terrain affectés sur le marché, associé à un service électromécanique.

Le service assure une astreinte 24h/24 et 365 jours par an, par des rotations hebdomadaires de permanence entre les agents. Une permanence d'encadrement est également assurée tout au long de l'année.

Les agents intervenant sur le marché sont les suivants :

- Monsieur BENTO
- Monsieur CHAUFFAILLE
- Monsieur LOMBARDELLI
- Monsieur MASTIN



- Monsieur MARTIN
- Monsieur LEFEVRE

Ces agents font preuve d'une grande polyvalence, permettant d'assurer, les contrôles de branchements, industriels, opérations de maintenance sur ouvrage ainsi que les premières interventions de travaux et de mise en sécurité (Balisage, Scellement, débouchage manuel...) dans l'attente des équipes travaux.

Les agents sont responsables sur le terrain des interventions en cours, effectuées par les équipes travaux, comme par le sous-traitant (Curage, ITV).

Le temps de présence effective des agents sur la commune sera déterminé en fonction des besoins du service, et leur astreinte sera permanente (jours, nuits, week-ends et jours fériés)

c) Un Service Électromécanique

Les agents affectés au marché sont les suivants :

- CASAZZA Christophe
- Willy DURAND
- BUSCHWALD Nicolas
- Monsieur DOS ANJOS.
- Monsieur RIALET

Les principales fonctions des électromécaniciens sont les suivantes :

- Participation aux fonctions effectuées par les agents
- Vérification et contrôle hebdomadaire des installations électriques et mécaniques, notamment sur les postes de relevage, dégrilleurs et bassins de rétention.
- Entretien et réparation des équipements électromécaniques (Pompes, vannes...)
- Établissement d'un bilan sur le temps de fonctionnement des ouvrages, analyse les insuffisances et propose des solutions quant à l'amélioration du rendement des équipements.
- Paramétrage, dépannage et suivi des installations de télégestion.



d) **Un Service Travaux**

Nos moyens internes en termes de travaux nous permettent une réactivité sans comparaison, avec une grande flexibilité quant à la composition de nos équipes.

Sous la conduite de travaux de **Messieurs BURNOUF Michel, PATTE Alain, BELFAR Sofiane ou encore Rodolphe DEQUATRE**, les équipes travaux type DSP, pour les travaux courants, seront composées d'un chef de chantier assisté par des compagnons. Autant d'équipes que nécessaires sont mobilisées simultanément en fonction des désordres constatés.

Ces équipes peuvent être spécialement dévolues aux travaux de renouvellement et de création sur les 12 communes comprises dans le présent marché.

Les effectifs sont complétés par des moyens humains supplémentaires en fonction de l'ampleur et de la nature des interventions.



e) Les moyens matériels :

- Les dépôts de Soisy-sous-Montmorency et de Saint Ouen l'Aumône :

Le groupement possède un parc matériel pour intervenir sur tous les types de chantier d'assainissement. Le matériel est entretenu dans ses ateliers de maintenance en veillant tout particulièrement à sa conformité, à la réglementation et son aspect extérieur.

- Autres moyens :

SIG : Le réseau d'assainissement est cartographié sur un logiciel « ESRI », couplé à une base de données contenant toutes nos interventions sur le périmètre délégué. Cela permet de mieux cibler nos actions et de cartographier nos interventions.

Logiciel et Télésurveillance TOPKAPI : Les postes de relevage sont équipés de télégestion. Le logiciel permet de détecter immédiatement à distance tout dysfonctionnement.



6. FAYOLLE-STPE, à l'écoute des Usagers

Le groupement a à cœur de fournir aux usagers un service de qualité, cela passe notamment par la qualité de l'information fournie, la réactivité des interventions et l'écoute des besoins. Nos agents doivent donc être joignables 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pour des échanges personnalisés.

Par conséquent, la collectivité et les usagers de la commune ont à leur disposition :

Un centre d'appels

Il s'agit d'une plate-forme d'accueil téléphonique basée sur notre siège de Soisy-Sous-Montmorency offrant aux clients la possibilité de s'informer, prendre rendez-vous avec un technicien, déposer une réclamation, demander une intervention d'urgence...

Un site internet dédié

Il s'agit d'un outil en ligne permettant de diffuser les informations liées au service DSP. Les administrés peuvent nous contacter au travers de celui-ci via un formulaire « contact », ou encore prendre un rendez-vous en ligne.

Un service d'urgence 24h/24

En dehors des heures ouvrées, les appels d'urgence sont immédiatement pris en charge par nos services d'astreinte à tout heure du jour et de la nuit et 365 jours / an, pour des problèmes de casses de canalisations, de dépannage d'installations en défaut, de débouchage de branchements d'assainissement...



D. Renouvellement

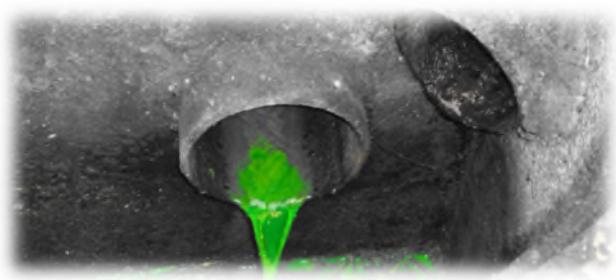
En 2024, 80 opérations de renouvellement ont été conduites sur le périmètre délégué.



Villes	Avaloirs	Branchements	Regards	Réseau	Postes
<i>Beauchamp</i>		3	1	1	
<i>Cormeilles en Parisis</i>	1	1			1
<i>Eaubonne</i>	1		1		
<i>Ermon</i>	1	2	1	1	
<i>Franconville</i>		1			1
<i>Herblay sur Seine (BV SIAAP)</i>	8	1	1		2
<i>Herblay sur Seine (Bassin versant STEU Neuville – SIARP)</i>	3				
<i>La-Frette-sur-Seine</i>	2	2			1
<i>Le Plessis Bouchard</i>	1		2		
<i>Montigny-lès-Cormeilles</i>		1			4
<i>Pierrelaye</i>	10				
<i>St Leu La Forêt</i>		1	2	5	
<i>Sannois</i>		1		1	
<i>Taverny</i>	3	1	8	1	
Total Année 2024	30	7	20	12	11



E. Les Contrôles de Conformité



Au cours de l'année 2024,
3 845 contrôles de conformités ont été réalisés.

Nbre total de visites	Non conforme	Taux de NC à 1 ^{er} visite	Nbre de mise en conformité	Taux de NC résiduel
3845	1111	29%	481	16% (630 u)



La très grande majorité des contrôles de conformité sont obligatoires lors des mutations.

Lorsque le rapport signifie une non-conformité des installations :

- Sur les villes de Cormeilles-en-Parisis et Montigny-lès-Cormeilles, la mise en conformité est obligatoire par le vendeur avant la vente.
- Sur les autres communes, le règlement d'assainissement impose une mise en conformité dans un délai de six (6) mois à partir de la remise du rapport de visite. La plupart des vendeurs réalisent les travaux de mise en conformité avant la vente également (insistance des notaires ou des acheteurs).

Pour les immeubles, lorsque les non-conformités concernent la copropriété et non le propriétaire de l'appartement, un courrier est systématiquement envoyé à la copropriété pour leur demander la mise en conformité des installations communes

La disparité du taux de NC par communes peut s'expliquer par la typologie des réseaux publics présents. Sur les secteurs « unitaires », le taux de non-conformité est moins important.

Années	2020	2021	2022	2023	2024	Total
<i>Nbre de contrôles</i>	4 260	4 476	4 191	3 871	3 845	20 643
<i>Nombre de NC à 1ere visite</i>	1 206	1 535	1320	1115	1111	6 287
<i>Nbre de mise en conformité</i>	420	614	618	529	481	2 662
<i>Nbre de cas restants Non conforme</i>	786	921	702	586	630	3 625
<i>Taux de NC résiduel</i>	18%	21%	17%	15%	16%	18%



De manière générale, nous constatons une stabilité du taux de non-conformité à première visite en 2024 autour de 30%. Ce taux de NC est directement lié au règlement d'assainissement définissant les critères de jugement d'une installation Non conforme.

Cependant depuis 2023, un meilleur suivi des mises en conformité, favorisée par un accompagnement d'aides financières mises en place par l'agence de l'eau Seine Normandie, a permis d'augmenter le nombre de mise en conformité ramenant le taux de NC résiduel à 16% sur l'année 2024.

Les types de Non-conformité rencontrés sont de plusieurs natures, à savoir des anomalies ayant un caractère impactant sur le milieu naturel :

- Rejet des Eaux usées dans les eaux pluviales et inversement
- Infiltration sur des terrains non propices tels des zones classifiées « zone de Gypse »
- Des écoulements non déterminés présentant une suspicion de rejets inadaptés
- Présence de fosses dans le circuit de rejet
- Ou encore certains ouvrages dont le fonctionnement hydraulique peut provoquer un désordre au milieu naturel ou pour l'usager.

Et des anomalies directement liées à la réglementation, notamment l'absence de regard de branchement. Cette anomalie est la plus répandue, et peut créer un désordre pour le bon fonctionnement hydraulique de l'évacuation (contrôle des évacuations, Accès pour les interventions de débouchage et d'entretien, rôle de chambre de décompression lors des opérations de curage ou de mise en charge de réseaux). Cet ouvrage permet également de dissocier la partie publique de la partie privée des installations d'assainissement et donc de distinguer les responsabilités juridiques de ces ouvrages.

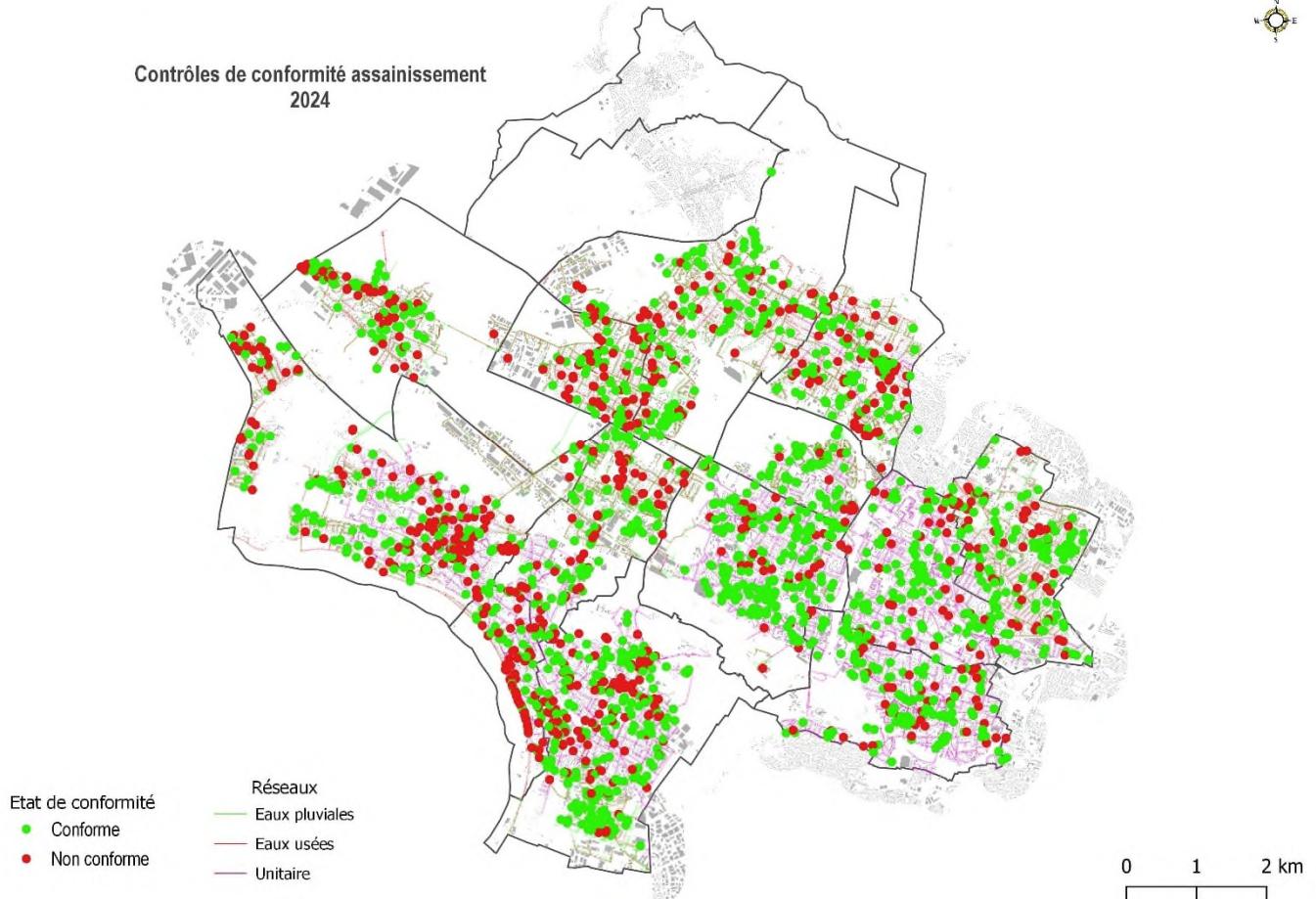
Type de Non-conformité	Nbre	Répartition
Absence regard de branchement	561	50%
Ecoulements non déterminés malgré les tests	190	17%
Ep dans EU	101	9%
Eu dans EP	81	7%
Infiltration en Zone de Gypse	50	5%
Ouvrages présentant des dysfonctionnements hydrauliques	49	4%
Présence Fosse septique	31	3%
Ouvrages en Servitude	29	3%
Défaut sur ANC	13	1%
Déversement Ep sans gargouille sur voie publique	6	1%
Total	1111	100%

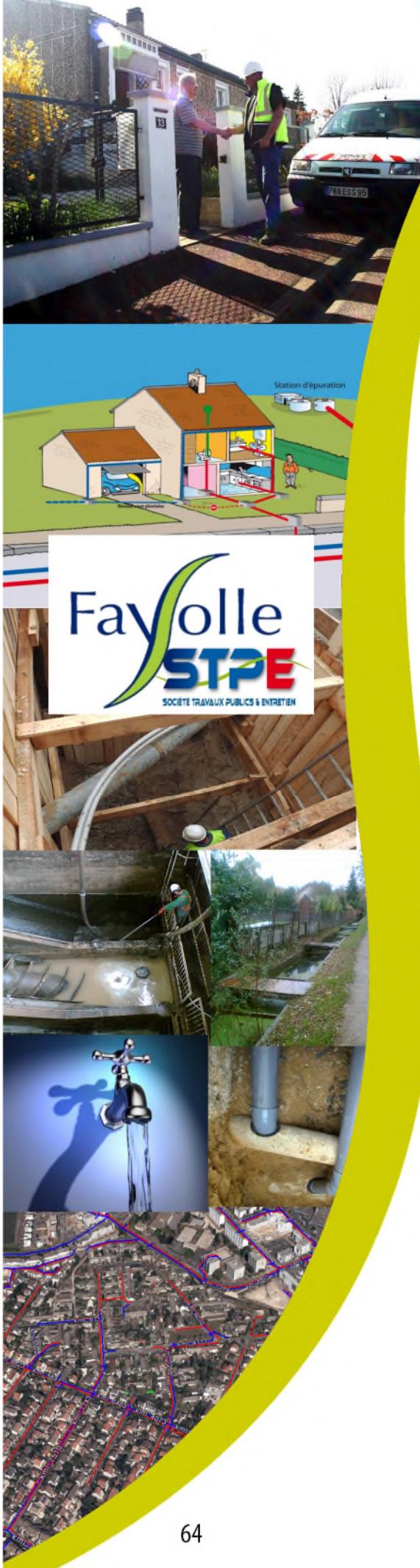


Communauté d'Agglomération Val Parisis



Contrôles de conformité assainissement
2024





F. Autres travaux et Liste des interventions par type

Le tableau suivant résume le nombre d'interventions réalisées par nature et ouvrage.



1. Listing des interventions par ouvrages et par type

Ouvrages	Nbre	Unités	Traitement des boues (en T)
Avaloirs/Grilles			
<i>Calage tampon</i>	5	u	
<i>Curage préventif</i>	23	u	64,93 T
	250		
<i>Débouchage</i>	36	u	
<i>Renouvellement</i>	28	u	
<i>Tx de Réparation</i>	17	u	
<i>Vérification/investigation</i>	7	u	
Bassin			
<i>Curage préventif</i>	23	u	97,7 T
<i>Renouvellement</i>	1		
Branchements			
<i>Débouchage</i>	80	u	
<i>Renouvellement</i>	7	u	
<i>Tx de Réparation</i>	2	u	
<i>Vérification/investigation</i>	39	u	



Chambres à sable

Curage préventif

7	u	38,96 T
---	---	---------

Divers

Campagne Missions Topo/Relevé

13	u	
13	u	

Poste de refoulement

Curage préventif

65	u	47,09 T
8	u	
2	u	

Regards/Tampons

Calage Tampon

48	u	
4	u	
18	u	
36	u	
6	u	

Réseau EP



Curage linéaire

57399	ml	108,94 T
6	u	
55033	ml	
2	u	
5	u	
3		
78	u	

Réseau EU

Curage linéaire

66509	ml	150 T
28	u	
66431	ml	
9	u	
8	u	
75	u	

Réseau Unitaire



Curage linéaire

53975	ml	50 T
-------	----	------

Débouchage

1	u	
---	---	--

Inspection caméra

52845	ml	
-------	----	--

Tx de Réparation

1	u	
---	---	--

Renouvellement

1	u	
---	---	--

Vérification/investigation

12	u	
----	---	--

Séparateurs à Hydrocarbures

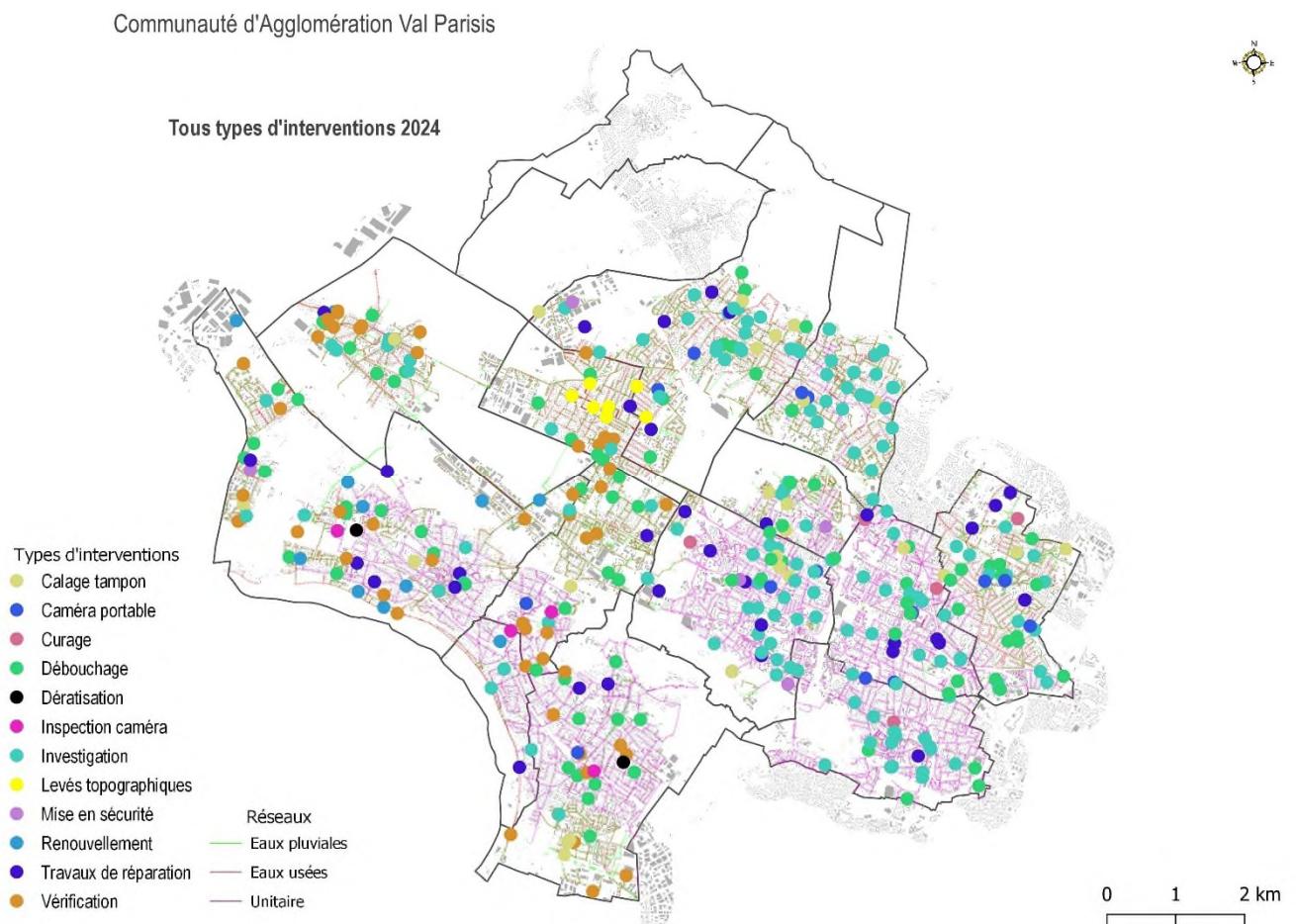
Curage préventif

12	u	
----	---	--



3. Cartographie des travaux réalisés sur le périmètre VALPARISIS

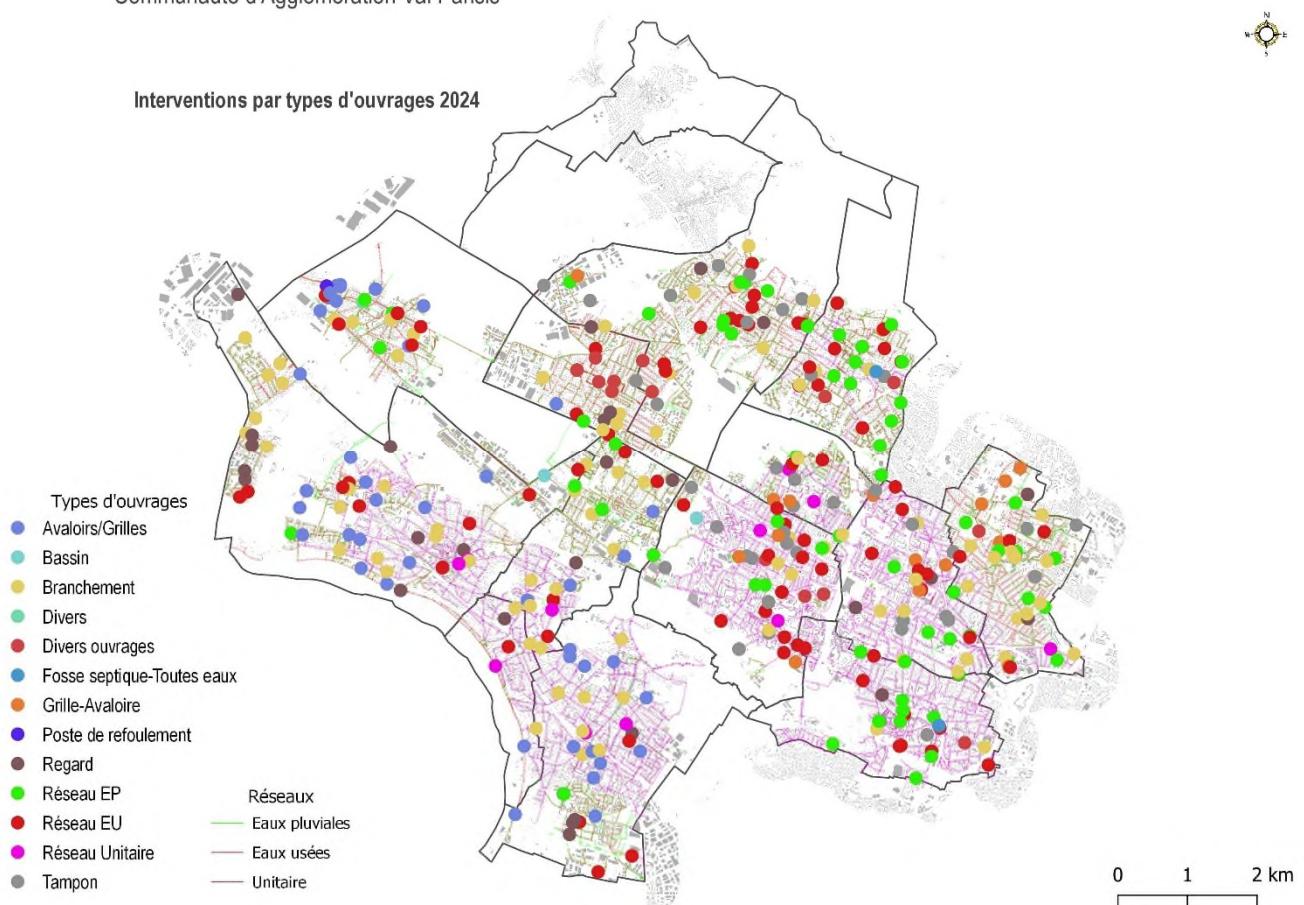
a) Interventions par types de prestations

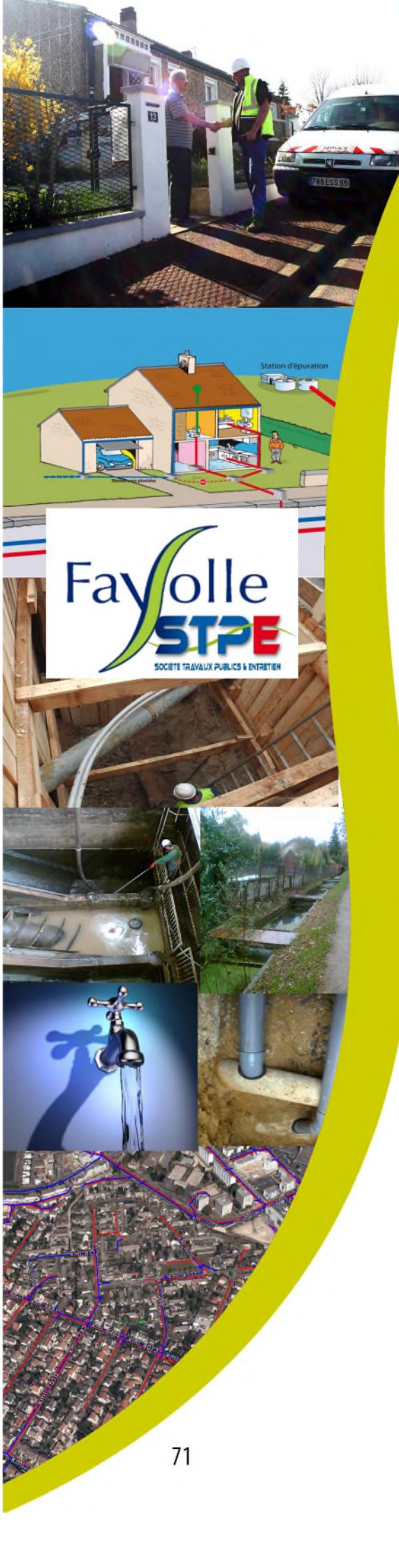




b) Intervention par types d'ouvrages

Communauté d'Agglomération Val Parisis





G. Avis sur les dossiers d'Urbanisme

Le groupement FAYOLLE-STPE réceptionne les dossiers d'Urbanisme déposés par les Mairies sur une plateforme dédiée à Valparisis.

Ces dossiers font l'objet d'une analyse de la part du délégataire, afin d'émettre des remarques concernant l'impact des projets sur l'assainissement, pour statuer sur un avis favorable ou défavorable.

Au cours de l'année 2024, **942** dossiers ont été traités sur le périmètre de l'agglomération de Valparisis.



Périmètre	ARA*	Certificat d'Urbanisme	Déclaration Préalable	Permis d'Aménager	Permis de Construire	Total
Beauchamp	10	5	8	2	13	38
Cormeilles-en-Parisis	28	3	56	1	61	149
Eaubonne	8	5	17		29	59
Erment	4	3	18		27	52
Franconville	7		18		15	40
Herblay	23	14	55	1	50	143
La-Frette-sur-Seine	11	1	7	0	14	33
Le Plessis-Bouchard	4	5	13	1	17	40
Montigny-lès-Cormeilles	18	5	7	1	30	61
Pierrelaye	7	3	9	2	23	44
Saint-Leu-la-Forêt	16	23	43	2	38	122
Sannois	19	11	8	1	24	63
Taverny	13	6	43	1	35	98
Total	168	84	302	12	376	942

*ARA : Autorisation de Raccordement à l'Assainissement

H. Relation avec les abonnés



Fiche Conseil

Pour Obtenir un Assainissement Conforme

Le premier impératif est que les eaux usées et eaux vannes (c'est-à-dire toilettes, douches, lave-linge, lave-vaisselle, évier...) ne doivent en aucun cas se déverser dans l'environnement.

De plus le raccordement des eaux usées est obligatoire (code de la santé publique art L1331-1 à 8)

Attention, être raccordé au réseau d'assainissement ne suffit pas, encore faut-il l'être correctement, et ne pas évacuer vos eaux usées dans le réseau d'eau pluviale et inversement.

Et ainsi être dans une condition de mauvais branchement.

Trois points essentiels sont à respecter :

1- Respecter le système séparatif EU/EP.

Les eaux usées et eaux pluviales ne doivent pas communiquer entre elles, et doivent être acheminées à des endroits différents.

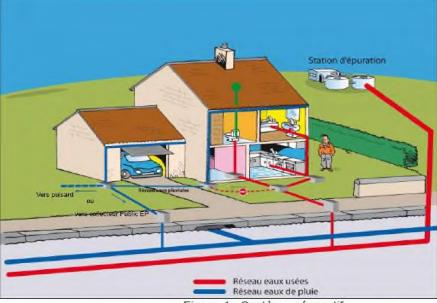


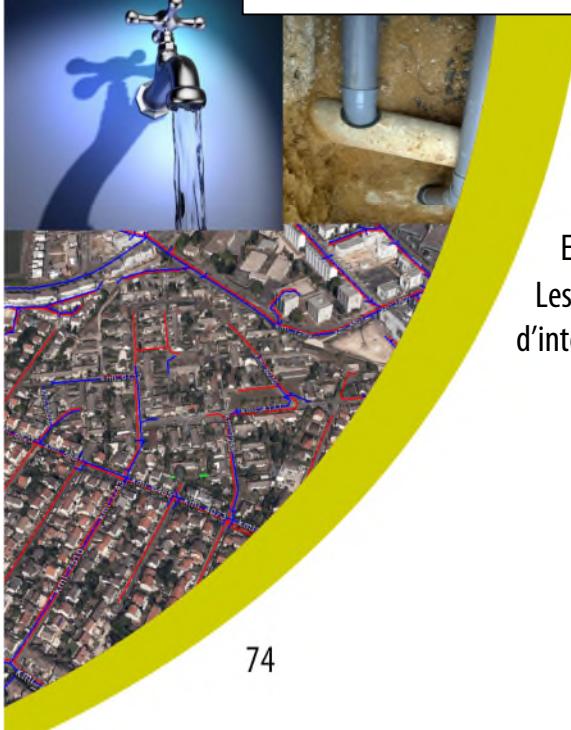
Figure 1 : Système séparatif

Pourquoi leurs destinations doivent-elles être différentes?

Les eaux usées domestiques ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement permettant de satisfaire la réglementation en vigueur.

Les eaux pluviales, ne doivent pas subir de traitement, et se rejettent directement vers le milieu naturel.

Fayolle



1. Action de communication auprès des abonnés

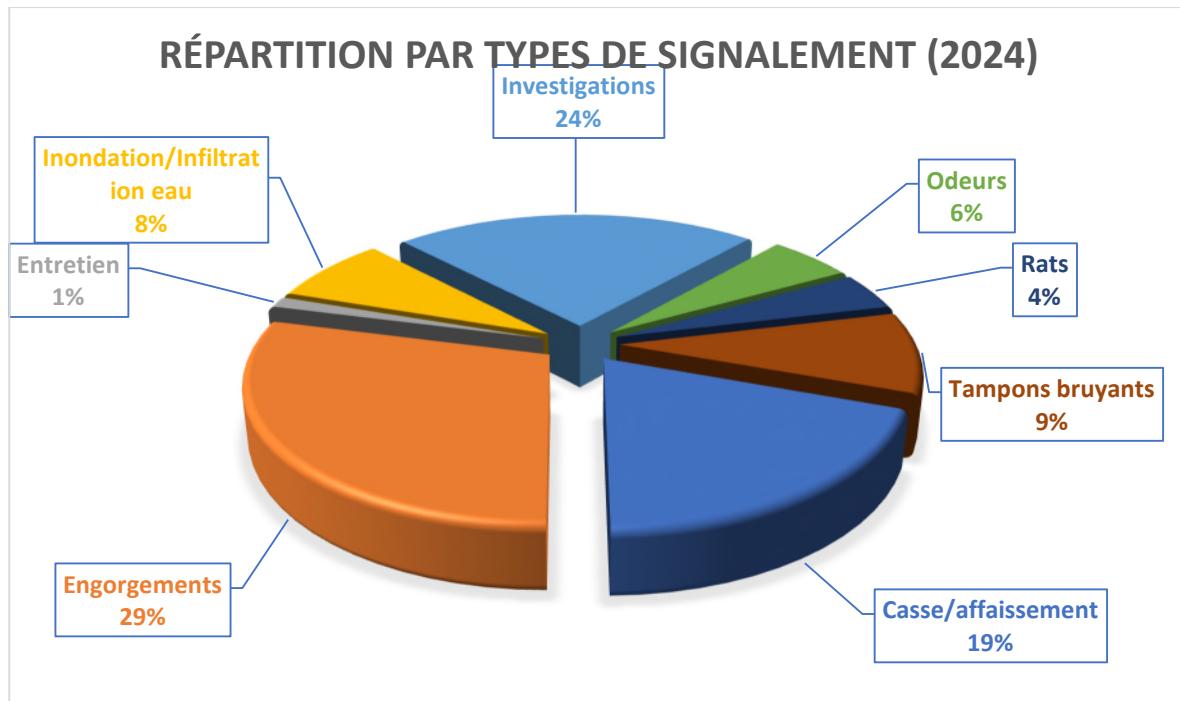
Le groupement FAYOLLE-STPE utilise de nouveaux rapports de contrôles de conformité à destination des usagers, accompagnés de guides pratiques de solutions d'assainissement. Les contacts terrains à l'occasion des contrôles et des interventions, sont nombreux, et en cas de mécontentement, les informations sont enregistrées sur nos fiches d'interventions.

2. Enregistrement des demandes, réclamations et traitement

En 2024, **481** signalements ont été enregistrées, Les demandes sont diverses et concernent essentiellement des demandes d'intervention (débouchage, investigations...).



Nature du signalement	Nbre
Affaissement-Effondrement	26
Autres	5
Engorgements	140
Entretien	6
Infiltration eau	5
Investigations	108
Odeurs	26
Ouvrage endommagé (tampons, grilles...)	57
Rats	21
Riverain inondé	20
Tampons bruyants	45
Travaux	10
Voirie inondée	12
Total	481





3. Travaux de branchements neufs

En 2024, 141 créations de branchements ont été réalisées par le groupement FAYOLLE-STPE.

BEAUCHAMP

Adresse	EU	EP
6 avenue Jules Ferry (Lot A)	1	0
118 chaussée Jules César	0	1
47 avenue Voltaire	1	0
15 avenue des Trembles	1	1
10 avenue Paul Bert	1	0
Total	4	2

EAUBONNE

Adresse	EU	EP
11 rue des Moulinets	1	
11 rue Garibaldi	1	
12Bis rue Jules Verne	1	
22bis Général Leclerc	1	
38 Av Alsace Lauraine	1	
68 rue des Robinettes	1	
23 rue des Bussys	1	1
7 Av de l'Alliance	1	
111 Route de Montlignon	1	1
40 Av JJ Rousseau	1	
89 bis Route de St Leu	1	
Total	11	2

ERMONT

Adresse	EU	EP
395 rue des Pointes Bridault	1	
16 rue Jean Jacques Rousseau	1	
Total	2	0

CORMEILLES EN PARISIS

Adresse	EU	EP
10 rue de Reims (Lot B)	1	1
7 rue Massenet	1	0
14 bis chemin des Battiers	1	0
28 boulevard d'Alsace	1	0
46 rue Rouget de l'Isle	1	0
4 bis rue Lamartine	1	1



88 rue de Strasbourg (Lot A)
16Q rue de la Frette
18 rue Aristide Briand
66 bis rue d'Argenteuil
24 rue de la Bataille
Total

1	1
1	1
1	1
1	0
0	1
10	6

FRANCONVILLE

Adresse
Rue de la Station (Kaufmann)
15 rue Aline
28 rue du Plessis Bouchard
Rue Pierre Delalet
11 rue Raymond Morel
3 et 3Bis rue Balzac
Total

EU	EP
1	
1	
1	
2	
1	
1	
7	0

HERBLAY SUR SEINE

Adresse

83 chemin des Bœufs
29 rue du Val
44 chemin des Epigneaux
Allée des Bois Courlains
16 rue des Frères Bolifraud
64 rue de Pontoise
103 rue de Paris
39 rue Jean Leclaire
395 route de Conflans
429 route de Conflans
50 bis chemin de Montigny
55 chemin de l'Orme Brûlé
64 rue d'Argenteuil
7 bis rue de Chennevières
77 quai de Gaillon
Rue Jean Bordenave
Rue Pierre Pincemaille
5/7 boulevard Oscar Thevenin
12 bis rue du Vivier
19 bis rue de la Plâtrière



220 route de Conflans

Total

0	1
21	4

LA FRETTE SUR SEINE

Adresse

46 rue de Verdun (Lot avant)
 49 rue Gambetta (Lot Avant)
 8 rue du Clos du Val de Seine (Lot B)
 17 rue de la Gare
 16 rue Aristide Briand
 14 rue Jean Lefebvre
Total

EU	EP
1	0
1	0
1	0
1	0
1	1
1	0
6	1

LE PLESSIS BOUCHARD

Adresse

16 rue Coquelin
 44 rue Chaussée Jules César
 rue Grangeret de la Grange
 27 rue Charles de Gaulle
Total

EU	EP
1	
1	
2	2
1	
5	2

MONTIGNY LES CORMEILLES

Adresse

11 rue des Bergères
 16 rue des Maréaux
 6 rue de la Paix (Lot A)
 108 boulevard de Pontoise
 110 boulevard de Pontoise
 12 rue Bétin
 23 rue des Beauvettes (Lot D)
 38 rue de la République
 41 avenue des Fauvettes
 6 allée Watteau
 95 rue Alfred de Musset
 1 rue des Beauvettes
Total

EU	EP
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	0
1	1
12	1



PIERRELAYE

Adresse

64 rue Victor Hugo
 28 rue du Drain (Maison B)
 28 rue du Drain (Maison C)
 14 rue Fernand Léger
 14 rue Fernand Léger
 12 bis chaussée Jules César (Lot B)
 12 chaussée Jules César (Lot A)
 56 avenue du Général Leclerc

Total

EU	EP
1	0
1	0
1	0
1	0
0	1
1	0
1	0
1	0
7	1

SAINT LEU LA FORET

Adresse

201 Bld André Brémont
 35 rue Nungesser et Coli
 52 rue de la Marée
 6 Allée de la Source
 96 rue de Boissy
 21 rue de St Prix
 130 rue Général Leclerc
 2 rue du Clos du Moulin
 24 rue Jean Jaures
 58 rue Voltaire

Total

EU	EP
1	
1	
1	
1	
1	
1	1
	1
1	
1	
1	
9	2

SANNOIS

Adresse

Rue du 8 Mai 1945
 14 rue de Margendie
 13 rue du Clos du Bois
 131 Bld Charles de Gaulle
 2 rue de l'Avenir
 35 rue de la Croix des Marais
 40 rue des Aulnaies
 46 rue Pierre Emile Lesacq
 48 rue Gambetta
 53 rue du Poirier Baron

EU	EP
3	
1	
1	1
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	



*54 Bis rue Emile Roux
 8 Allée des Peupliers
 Rond-Point des Rattrais
 5 rue des Carrières
 12 Bld Maurice Berteaux
 50 rue de Cernay
 13 rue Emile Lesacq
 2 rue du Grand Prieur
 28 rue Touzelin
Total*

1	
1	
1	
1	
1	1
1	
1	
1	
1	
21	2

TAVERNY

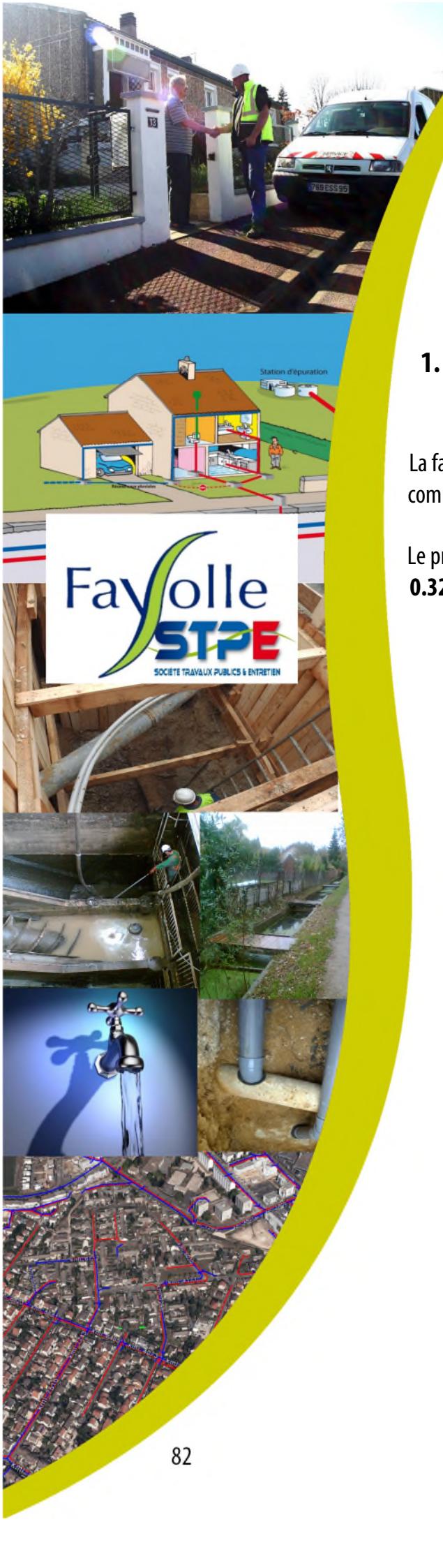
*Adresse
 8Bis rue des Alouettes
 11 rue de Pierrelaye
 150 rue de St Prix
 46 rue Constantin Pecqueur
 6 Ruelle des Houches
 8 rue de Bessancourt
 29 Sente du Paradis
 3 rue d'Herblay
 5 Place de Vaucelle
 1 rue du Plant
 48 rue des Aulnayes
 21 rue Eugène Vallérand
Total*

EU	EP
1	
1	
1	
1	
1	
1	
1	1
1	
	1
1	
1	
1	
11	2



4. Nos engagements en termes de délais

- **Réponse écrite aux courriers** : dans les 8 jours suivant leur réception,
- **Respect des horaires de rendez-vous** (plage horaire de rdv de 1 heure max)
- Etude et réalisation rapide pour l'installation d'un nouveau branchement d'assainissement avec :
 - **envoi du devis sous 8 jours** après réception de la demande ou après rendez-vous d'étude des lieux, si



I. Facturation

1. Prix du Service

La facturation de la part assainissement est gérée par le fermier eau potable de la communauté d'agglomération de Valparisis.

Le prix au m³ de la part assainissement du délégataire au 1^{er} Janvier 2024 est de **0.3267 € HT**



Communauté d'Agglomération VALPARISIS Prix du Service de l'Assainissement Collectif	Volume	Prix au 01/01/2024	Montant	N/N-1
Part délégataire			39.20	
Abonnement		0	0	
Consommation	120	0.3267	39.20	
Part communale VALPARISIS				
Consommation	120	Variable selon communes		
Part Syndicale				
Consommation	120	NC		
Organismes publics (Agence de l'eau)				
Lutte contre la pollution	120	NC		
Modernisation du réseau de collecte	120	NC		
TOTAL				
TOTAL € HT	120	NC		
TVA (10%)				
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3		NC		

2. Création de branchements

Les prestations réalisées par la société Fayolle auprès des particuliers, et faisant l'objet d'une facturation, telles que les créations de branchements peuvent être réglées selon un échéancier en 3 fois.

Nous déplorons quelques impayés qui font l'objet de procédures contentieuses.



J. Continuité du service

L'année 2024 n'a pas été impactée par des évènements majeurs susceptibles de mettre en danger la continuité de service.

Néanmoins, la pandémie de la COVID-19 connue sur les années 2020 et 2021, a marqué nos réflexes de fonctionnement et les mesures qui avaient été mises en place ont été réadaptées à un quotidien plus « classique ».

Des sensibilisations sont réalisées annuellement auprès des salariés afin de faire face à un risque potentiel de réapparition d'une crise sanitaire.

Les dotations en équipement sont toujours d'actualité, même si le port de certains d'entre eux est actuellement en libre appréciation des salariés selon les situations rencontrées.

Rappel des mesures prises lors de la crise sanitaire :

- Formation avec mise en place de fiches d'accueil à l'ensemble de nos salariés, récapitulant les risques liés au virus et adaptation d'un protocole sanitaire strict (Gestes barrières, mise à disposition d'équipements complémentaires tels que des visières, masques, combinaison jetable, gants, lunettes de protection, lingettes et spray désinfectants, poubelles embarquées dans les véhicules destinées aux EPI, savon, eau et gel hydroalcoolique).
- D'autre part une information est systématiquement communiquée aux administrés désirant recevoir nos techniciens pour la réalisation des diagnostics assainissement, en exigeant que les personnes portent leurs masques, éviter le surnombre dans les pièces d'intervention, et désinfection de leurs équipements avant et après intervention.

Toutes les activités liées au service public ont pu être maintenues avec succès, avec une rotation des effectifs afin de limiter les contacts et donc la prolifération du virus.

La surface confortable de nos bureaux, a permis aux salariées de pouvoir travailler physiquement au sein de nos locaux.



K. Evolution du Service

1. Le Contrat

① Nature du service

Contrat de concession de Service pour le Service Public de l'Assainissement Collectif et Non-collectif des eaux usées et des Eaux Pluviales

② Autorité délégante

Communauté d'Agglomération Val Parisi- 271 Chaussée Jules César-95250 BEAUCHAMP représentée par Monsieur le président Yannick BOËDEC

③ Délégataire

Groupement d'entreprises FAYOLLE et STPE

Représenté par l'Entreprise de travaux FAYOLLE & Fils, mandataire du groupement

Société Anonyme au capital de 8 000 000 €

Président: Monsieur Louis MARANDAS

⑤ Activité : Travaux publics et particuliers, bâtiments, constructions et Services

⑥ Nature et date de prise d'effet du contrat

- Contrat notifié le 10 juillet 2019, pour une durée de 8 ans.

⑦ Avenants

- Avenant n°1 du 10/10/2023, Avenant temporaire (définissant une revalorisation de la redevance assainissement afin de participer à une prise en charge partielle de la hausse des couts énergétiques des ouvrages exploités.

- Avenant n°2 du 27/6/2024, stipulant l'intégration de la commune de Franconville au périmètre du Valparisis.

- Avenant n°3 du 09/12/2024, redéfinissant la répartition des charges eaux usées et eaux pluviales des ouvrages impliquant une hausse de la redevance des eaux usées et une baisse de la rémunération des eaux pluviales sans pour autant modifier l'équilibre économique du marché.



2. Bilans et Perspectives d'amélioration

La connaissance des réseaux et ouvrages a été la mission consacrée aux deux premières années, et s'est poursuivie tout au long de l'année 2024, avec des campagnes régulières de relevé du réseau en classe A, réalisées par le délégataire permettant la mise à jour des bassins versants de collecte sur le SIG.

Le périmètre est conséquent et certaines zones d'ombres persistent, néanmoins la connaissance du patrimoine de l'assainissement a notablement évolué au cours de cette année, avec des linéaires de réseaux significatifs mis à jour en 2023, et l'intégration de nombreux bassins enterrés non répertoriés sur l'inventaire initial.

Certains points sensibles ont pu être mis en évidence à la suite de dysfonctionnements de mise en charge des réseaux, comme le collecteur rue Claude Sommer, à Beauchamp, ou encore le ru du Drain présentant des pollutions ponctuelles et épisodiques.

Ces dysfonctionnements découverts au fil de l'eau font l'objet d'un traitement curatif, et permettent d'identifier des zones sensibles afin de mettre en place un plan d'action par des opérations préventives.

- Le Poste de « l'Orme Brûlée », montrait des difficultés de fonctionnement avec des colmatages fréquents sur les deux pompes de relèvement. Le poste a subi des modifications significatives avec un renouvellement complet de l'ouvrage permettant un fonctionnement hydraulique plus optimal.
- Le bassin rue Langevin à Herblay sur Seine, récupère régulièrement des hydrocarbures, déversées dans la ZAC. Ces rejets sauvages dans le collecteur EP, proviennent certainement d'ouvrages de collecte comme les grilles ou avaloirs. Une surveillance particulière est portée sur le site. Néanmoins, les opérations menées ne peuvent être autrement que curatives. Une action est à mener sur l'ensemble de la zone artisanale Langevin/Lavoisier.
- Le Poste Chemin des Bœufs est un ouvrage sensible situé à proximité du Drain. Ce poste récupère une très forte quantité de Lingettes, nécessitant un entretien démesuré sur les pompes. En 2024, L'installation d'un dégrilleur automatique a permis d'améliorer considérablement le fonctionnement du poste, évitant tout colmatage possible des ouvrages. Au bilan le fonctionnement de l'ouvrage a été considérablement accru, mais nécessite à contrepartie un ramassage et une évacuation des déchets plus fréquents.
- Le poste Quai du Génie, souffre de la même problématique liée à la forte présence de Lingettes. Cet ouvrage nécessite un dégrillage quotidien, et des curages réguliers tous les deux mois. L'ouvrage présente des difficultés d'accès aux organes pour la maintenance.



- Le collecteur d'assainissement du boulevard du Parisis, présente des dysfonctionnements hydrauliques au niveau de la ZAC du Bois Rochefort, avec une réduction de diamètre. En effet le collecteur diamètre 400mm particulièrement chargé en graisses (forte présence de restaurants à proximité), se divise en plusieurs petits diamètres entraînant des risques importants d'engorgements.
- Le Collecteur du Boulevard du Havre à HERBLAY, est fortement impacté par des déversements graisseux, provenant certainement des métiers de bouche, présents sur le secteur. Une campagne de visites domiciliaires permettra de repérer et corriger les dysfonctionnements.



III. QUALITÉ ENVIRONNEMENT



A. Le Management de la Qualité

Depuis 2000, l'entreprise FAYOLLE & FILS est certifiée ISO 9001, avec une activité travaux se centralisant sur 3 secteurs :

- Le bâtiment,
- Les travaux publics,
- La direction du Génie civil et travaux spéciaux incluant les délégations de service public, le génie civil, les travaux spéciaux.

Les axes de notre démarche qualité :

- Identifier les causes d'insatisfaction, réelles ou potentielles d nos clients ou sous-traitants et les traiter, notamment en renforçant la relation client, et en relançant les questionnaires de satisfaction et l'enregistrement des réclamations.
- Garantir à nos clients une prestation de service alliant technicité, réactivité et engagement du personnel avec le suivi de la levée des réserves.
- Améliorer la relation entre l'exploitant et les supports par la mise en place d'une analyse des différents parcs, dans le cadre de campagnes générales d'optimisation du matériel.
- Augmenter l'implication du personnel et des exploitants dans le développement du système qualité par la communication avec des référents qualité pour chaque secteur et de support.
- Relancer la politique sécurité avec les visites de chantier et le « Pass Travaux »
- Assurer une présence dans les institutions professionnelles pour connaître et appréhender les nouvelles évolutions réglementaires ou besoins des clients.
- Renforcer notre suivi des supports financiers avec de nouveaux indicateurs de performances. La Direction Générale s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre à ces objectifs.



B. Le développement durable

Le groupement est constitué de deux entreprises de construction et de services indépendantes et responsables. Il a à cœur de fournir à ses clients publics et privés, des ouvrages de qualité qui participent à l'aménagement des territoires, tout en s'engageant dans une démarche volontaire de développement socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le respect de l'environnement est donc devenu une composante essentielle de notre politique générale pour nos activités de bâtiment, de travaux publics, de génie civil et de délégation de service public. Cette démarche de progrès est un projet d'entreprises et l'affaire de tous.

L'effort général demandé doit s'appuyer sur nos compétences avec une forte volonté d'amélioration pour progresser dans un premier temps sur les axes suivants:

- Respecter la réglementation en vigueur ainsi que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit, par une veille réglementaire et un positionnement en amont dans les instances professionnelles ;
- Respecter les fondements du développement durable : l'équité sociale, la performance économique et le respect de l'Environnement,
- Se conformer aux exigences légales et les autres exigences contractuelles,
- Assurer une veille technologique et appliquer de nouvelles techniques permettant de minimiser nos impacts,
- Communiquer nos engagements à l'ensemble du personnel et intégrer nos sous-traitants dans la démarche.

La Direction Général s'engage à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires pour mettre en œuvre cette politique et atteindre ces objectifs.



LA RSE AU COEUR DE NOTRE MÉTIER !

L'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils accompagne les villes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les syndicats intercommunaux ou encore les régions dans la réalisation d'ouvrage de génie civil, de travaux d'assainissement, de réseaux souterrains, de voirie et de réseaux divers ainsi que dans la rénovation et la construction de bâtiment avec une démarche respectueuse de l'environnement et avec un impact social.

Bâtir les villes de demain dans un monde plus respectueux de l'environnement et de l'Homme est le mot d'ordre de notre démarche. Afin de déterminer les axes de progrès de l'entreprise, cette dernière s'est inspirée des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) dont huit correspondent aux métiers de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



Objectif 1 : Améliorer notre gestion des ressources naturelles (ODD 6 et 7)

Sur nos chantiers mais également au sein du siège de la société nous nous efforçons par le biais d'investissements et de formations à réduire notre consommation des ressources naturelles.

Nous nous engageons à former nos collaborateurs sur la gestion des ressources naturelles, à informer les DICTS, à utiliser des ampoules LED, à réaliser un bilan carbone de l'entreprise, à développer l'usage des modes de transport doux



Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement professionnel (ODD 5 et 8)

L'humain est un des piliers de l'entreprise depuis la création de cette dernière. Aussi, la sécurité des collaborateurs, leur formation et leur épanouissement guident la politique de l'entreprise en terme de ressources humaines.

Nous nous engageons à mener une politique promouvant la cohésion et l'inclusion du handicap ainsi que l'égalité des sexes et des chances, à améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail, à participer au maintien et à la diversité des métiers.



Objectif 3 : Promouvoir la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (ODD 4 et 9)

Promouvoir une éducation de qualité pour tous est au cœur du projet de l'entreprise. C'est pourquoi depuis des années nous prenons des stagiaires et des alternants à qui nous offrons des possibilités d'embauche à la fin de leurs études.

Nous nous engageons à favoriser l'apprentissage et l'insertion des jeunes par le biais de stage, d'alternance et de contrat d'apprentissage et de partenariat avec des écoles et CFA, à participer à des forums de l'emploi et à offrir des formations aux jeunes à la sortie de leur formation.



Objectif 4 : Investissement matériel pour l'environnement (ODD 13)

Pour faire face à l'urgence climatique à notre échelle nous cherchons et investissons dans du matériel de chantier plus respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à équiper toutes nos équipes de trotteneuses avec économiseur d'eau d'ici 2023, à augmenter notre parc automobile électrique de 10% minimum chaque année et à favoriser l'achat de matériel d'occasion pour promouvoir l'économie circulaire.



Objectif 5 : Participer à la réduction des inégalités (ODD 10)

Prendre soin de ses collaborateurs est dans l'ADN de l'entreprise et ce dès leur intégration. En effet, l'intégration sociale de tous est une partie intégrante de la politique de l'entreprise. Nous garantissons, par exemple, des postes aux personnes en réinsertion.

Nous nous engageons à réservé des emplois aux personnes en réinsertion, à renouveler notre charte éthique et notre charte de non-discrimination chaque année.



Objectif 6 : S'engager pour et au cœur de la cité (ODD 11)

Nous attachons une grande importance à l'ancrage local nous donnant l'occasion de travailler avec les collectivités et des associations. Ainsi nous participons à la vie des territoires où l'entreprise est implantée dans le domaine social, du sport ou encore de la culture.

Nous nous engageons à continuer à soutenir financièrement des événements locaux ou des associations de la région.

Fayolle RSE



Objectif 7 : Construire durable (ODD 12)

La construction durable se décline sur les chantiers et au travers des œuvres réalisées par le traitement des déchets, du bruit ou encore de la poussière. Par différentes chartes et certifications l'entreprise s'est engagée à faire preuve d'un comportement responsable.

Nous nous engageons à étendre la certification ISO 14001 à l'ensemble du secteur TP d'ici fin 2021, à favoriser les filières de recyclage, à renouveler notre adhésion à la charte Sables en Seine, à former nos collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants à un comportement responsable.

Objectif 8 : Innovation et infrastructure pour l'environnement (ODD 9)

Nos laboratoires et centrales développent de nouveaux matériaux d'écoconstruction. Nos clients profitent ainsi de solutions adaptées à leur budget pour améliorer la performance énergétique de leurs ouvrages.

Nous nous engageons à investir dans le développement et la recherche scientifique de matériaux d'écoconstruction, à favoriser la réutilisation et le recyclage des matériaux, à faciliter la mise en place d'infrastructure durable et résiliente.

"Soucieux des problématiques soulevées, je m'engage à fournir les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires pour atteindre, dans les meilleures conditions, ces objectifs."

Louis Marandas,
Président de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



C. Certification Environnementale – ISO 14001

L'entreprise de Travaux Fayolle & Fils est certifiée ISO 14001 pour son secteur « Délégation de Service Public ».

La Délégation de Service Public de VALPARISIS bénéficie de cette distinction environnementale par extension, et une nouvelle certification spécifique au présent marché a été mise en place dès la fin 2020. Le groupement maîtrise parfaitement son système de management environnemental sur ses chantiers, lui permettant ainsi de maîtriser d'éventuelles pollutions et d'assurer une parfaite traçabilité des déchets qu'elle produit. Elle veille également à réduire ses consommations dès que la technique le permet.



Le système documentaire mis en place pour être en conformité à la norme ISO 14001 intègre notamment :

- Un tableau des aspects et impacts environnementaux significatifs pour les activités de la société,
- Une veille réglementaire analysant les textes et autres exigences qui sont applicables aux activités de l'entreprise,
- Une analyse de la conformité par rapport à cette veille réglementaire,
- Un programme d'actions suivi en temps réel, qui prend en compte l'atteinte des objectifs fixés,
- Une politique environnementale,
- Un tableau de bord indiquant les différents indicateurs mis en place permettant ainsi de contrôler l'amélioration de l'entreprise, en matière de performances environnementales,
- Une revue de direction annuelle (réalisée avec la collectivité),
- Des audits internes réalisés par des auditeurs qualifiés.



Les équipes chantiers sont sensibilisées régulièrement, directement sur le terrain, et des tests de mise en situation d'urgence sont réalisés en réel au moins une fois par an.

L'entreprise s'est dotée de personnes compétentes en matière d'Environnement tant en technicité opérationnelle que dans la mise en œuvre et le suivi d'un système de management environnemental.

La veille réglementaire est réalisée par notre bureau d'étude spécialisé dans la mise en place et le renouvellement des certifications ISO 14001 sur des chantiers de Bâtiment-Travaux Publics. Le service juridique de l'entreprise FAYOLLE apporte également son soutien aux collaborateurs en cas de nécessité.

Ainsi, les textes applicables aux activités d'assainissement notamment, sont analysés, une étude de la conformité du service est formalisée, permettant ensuite de dresser un plan d'action pour garantir la conformité du service assainissement à la réglementation en vigueur.

Ainsi, l'entreprise FAYOLLE possède les compétences et tous les moyens nécessaires pour préserver sa certification ISO 14001 et l'étendre sur de nouveaux périmètres.



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification



ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

30 RUE DE L EGALITE
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY - FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

TRAVAUX :

- RÉALISATION AU TITRE D'ENTREPRISE DE BATIMENT TOUT CORPS D'ÉTAT (NEUF ET RÉHABILITATION),
- OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL, RÉALISATION DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES), DE RÉSEAUX SOUTERRAINS, DELEGATION DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT
- VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS, ENROBÉS, ASPHALTES, ENTRETIEN RÉSEAUX,
- LABORATOIRE ANALYSE CHANTIER ET MATERIAUX

ARGENTEUIL :

- SITE DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE DE MATERIAUX,
- CENTRALE MIXTE DE TRAITEMENT AUX LIANTS HYDRAULIQUES DE GRAVES, SABLES, BETONS ET MORTIERS, NEGOCHE DE GRANULATS,
- TRANSFERT-TRANSBORDEMENT ET REVALORISATION DE DECHETS INERTES ISSUS DE LA DECONSTRUCTION

Date de début du cycle de certification : **12 septembre 2022**

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : **11 septembre 2025**

Date d'expiration du cycle précédent : **11 septembre 2022**

Date d'audit de certification/recertification : **21 juillet 2022**

Date originale de certification: **20 juillet 2010**

Certificat n° : **FR076623-1**

Date de révision : **29 août 2022**

Affaire n° : **14164496**

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

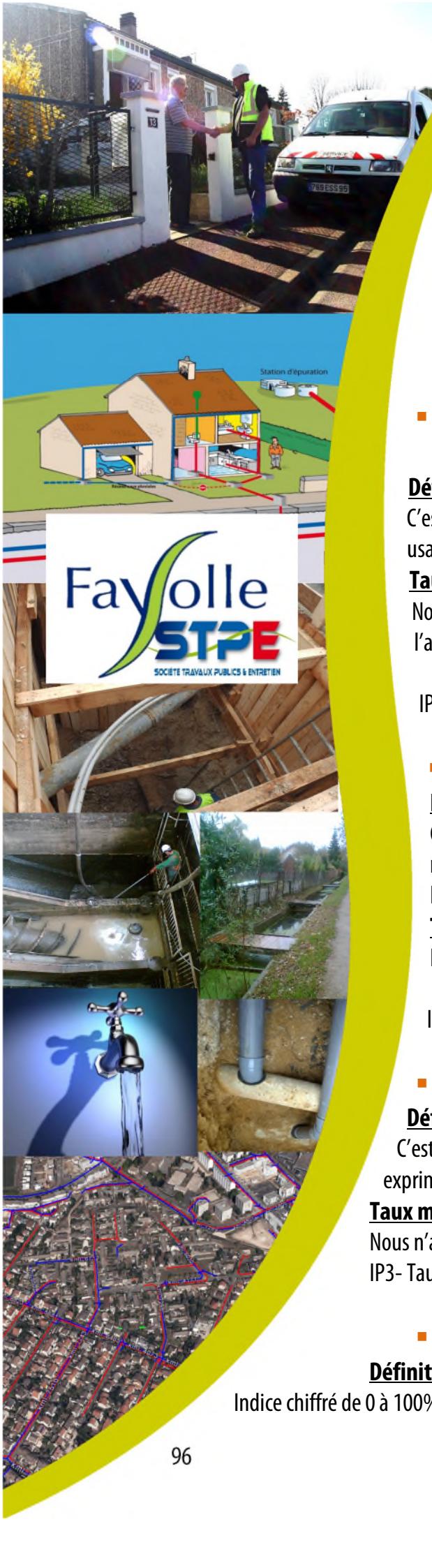
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.

cofrac



**CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT**

**ACCREDITATION
N°4-0002**
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr



D. Les Indicateurs de Performance

■ IP1- Taux de débordements d'effluents dans les locaux des usagers

Définition :

C'est [le nombre de débordements ou d'inondations survenus dans les locaux des usagers / nombre d'abonnés] x 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons répertorié 5 débordements dans les locaux des usagers (cave) dans l'année.

IP1- Taux de débordements d'effluents : $(5 / 54779) *1000 = 0.10$

■ IP2- Taux de désobstructions du réseau

Définition :

C'est [le nombre de désobstructions réalisées sur le réseau / longueur totale du réseau].

Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons réalisé 35 dégorgements sur réseaux dans l'année.

IP2- Taux d'obstructions sur réseau : $(35 / 912) = 0.04$

■ IP3- Taux de réclamations écrites

Définition :

C'est [le nombre total de réclamations écrites / nombre d'abonnés] / 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous n'avons pas enregistré de réclamations écrites au cours de l'année

IP3- Taux de réclamations écrites : $(0 / 55779) *1000 = 0$

■ IP4- Indice de connaissance des installations

Définition :

Indice chiffré de 0 à 100% attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau



Taux mesuré au cours de l'année :

IP4 - Indice de connaissance des installations.

Les relevés réalisés depuis la prise d'effet du contrat permettent d'avoir une bonne connaissance des installations sur le périmètre de l'agglomération.

Le taux est estimé à 90% de connaissance du territoire.

■ IP5- Taux de points noirs par kilomètre

Définition :

C'est [le nombre de points noirs / longueur totale du réseau]. Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

En 2024, aucun site « sensible » nécessitant des opérations de dégorgements à répétition n'a été identifié.

IP5 - Taux de points noirs par km : $(0 / 912) = 0$

■ IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau

Définition :

Moyenne sur 5 ans du quotient de la longueur des canalisations renouvelées au cours de l'année par la longueur du réseau au 31 décembre de l'année n-1 (hors branchements)

Taux mesuré au cours de l'année :

Au cours de l'année 2024, le délégataire a procédé à des renouvellements ponctuels de collecteurs, sur des casses constatées. Ces interventions consistent au remplacement de faibles longueurs de canalisation, (entre 3 et 9ml par opération, en fonction des dégâts constatés). Cet indicateur n'est pas mesurable sur les interventions réalisées par le délégataire.

IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau : $0 / 912 =$ Non mesurable

■ IP7- Taux de desserte

Définition :

Quotient du nombre d'abonnés du service d'assainissement collectif par le nombre d'abonnés eau des zones relevant de l'assainissement collectif

Taux mesuré au cours de l'année :

IP7- Taux de desserte : $(54779 / 55902) * 100 = 98 \%$

■ IP8- Taux de raccordement



Définition :

Quotient du nombre d'abonnés raccordés au service d'assainissement collectif sur le nombre d'abonnés raccordables

Taux mesuré au cours de l'année :

91 propriétés sont catégorisées en Assainissement Non Collectif

IP8- Taux de raccordement : $(55851 / 55902) * 100 = 99\%$

■ **IP9- Taux d'eaux parasites à l'entrée du système d'assainissement séparatif**

Définition :

Pourcentage d'eaux parasites arrivant au système de traitement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Non mesuré

IP9- Taux d'eaux parasites : ---%

■ **IP10- Prix du service au m³ pour 120m³**

Définition :

Il s'agit du prix HT du service stricto sensu, à l'exclusion des taxes et redevances afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m³

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Part délégataire : 0.3267

Secteurs	Part Délégataire	Part Communale	IP10 (€/m ³)
BEAUCHAMP	0.3267	0,4359	0,7626
CORMEILLES		0,5349	0,8616
EAUBONNE		0,0258	0,3525
ERMONT		0,0804	0,4071
HERBLAY		0,7615	1,0882
LA FRETTE		0,6713	0,998
MONTIGNY (Zone1)		0,1076	0,4343
MONTIGNY(Zone2)		0,3985	0,7252
PIERRELAYE (Zone1)		0,2440	0,5707
PIERRELAYE (Zone2)		0,5349	0,8616
LE PLESSIS BOUCHARD		0,1738	0,5005
ST LEU LA FORET		0,4985	0,8252
SANNOIS		0,0265	0,3532



TAVERNY	0,3804	0,7071
---------	--------	--------

■ **IP11- Part des taxes et redevances au m3 pour 120m3**

Définition :

Il s'agit du montant des taxes et redevances (TVA, redevance pollution perçue au profit de l'agence de l'eau) afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m3

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Redevance pollution : *Information non communiquée*

TVA : xxxx

IP11- Part des taxes et redevances : xxxx € /m3

■ **IP12- Recette unitaire**

Définition :

Recette des redevances d'assainissement divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement

Taux mesuré au cours de l'année :

(Red. EU +Red EP) / 9 921 741 m3

$(3\ 241\ 433 + 1\ 416\ 531) / 9\ 921\ 741 = 0.47$

IP12- Recette unitaire : 0.47€ /m3

■ **IP13- Durée d'extinction de la dette**

Définition :

Encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations d'assainissement collectif divisé par l'épargne brute annuelle.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité

IP13- Durée d'extinction de la dette : XXXX

■ **IP14- Epargne nette de la collectivité par m3**

Définition :

Moyenne sur les trois dernières années du rapport : épargne nette/volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité



IP14- Epargne nette de la collectivité : XXXX

■ **IP15- Taux d'impayés, au 31/12/année (n), sur les factures de l'année (n-1)**

Définition :

Au 31/12 de l'année n, stock des impayés relatifs à l'année n-1/montant des factures d'assainissement émises relatives à l'année n-1

Taux mesuré au cours de l'année :

Suivi réalisé par fermier Eau Potable

IP15- Taux d'impayés: 2.10%

■ **IP16- Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé**

Définition :

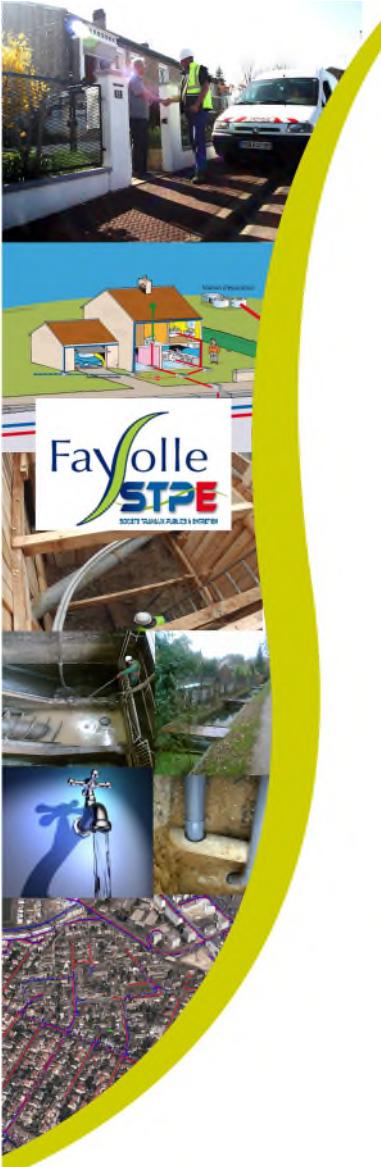
Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Abandon de créances : (Données Véolia) 23 267.43 € HT / 9 921 656m³ soit 0.23%



IV. COMPTE RENDU FINANCIER



A. Compte d'exploitation



1. Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation Exercice 2023 (en euros)

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

PRODUITS	9 787 513,26 €
Exploitation du service	4 493 612,11 €
Collectivités et autres organismes publics	3 383 084,00 €
Collecte PFAC	529 094,15 €
Travaux attribués à titre exclusif	821 981,00 €
Produits accessoires	559 742,00 €
CHARGES	9 323 318,62 €
Personnel	1 958 086,18 €
Energie électrique	271 409,06 €
Produits de traitement	5 739,00 €
Sous-traitance, matières et fournitures	1 379 774,95 €
Impôts locaux et taxes	61 440,00 €
Autres dépenses d'exploitation, dont:	- €
<i>télécommunication, postes et télégestion</i>	- €
<i>engins et véhicules</i>	523 760,21 €
<i>informatique</i>	1 870,27 €
<i>assurance</i>	- €
<i>locaux</i>	- €
<i>Frais de contrôle</i>	- €
Ristournes et redevances contractuelles	3 383 084,00 €
Reversement PFAC	529 094,15 €
Contribution des services centraux et recherche	807 046,00 €
Collectivités et autres organismes publics	- €
Charges relatives aux renouvellements	- €
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	184 387,00 €
<i>Programme contractuel</i>	38 465,00 €
Charges relatives aux investissements	- €
Charges relatives aux investissements du domaine privé	- €
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	- €
Frais de recouvrement	179 162,80 €
Rémunération du besoin en fonds de roulement	- €



Fayolle STPE
SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & ENSEIGNE



Résultat avant impôt	464 194,64 €
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	129 974,50 €
RESULTAT	334 220,14 €

2. Détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation, Année 2024

TOTAL	9 787 513 €
Exploitation du service	4 493 612 €
Partie proportionnelle	3 077 081
Pluvial	1 416 531
Collectivité et autres organismes publics	3 912 178 €
Redevance assainissement Part Valparisis	3 383 084
PFAC	529 094
Travaux attribués à titre exclusif	821 981 €
Création de branchements	821 981
Produits accessoires	559 742 €
Contrôles de conformité	559 742



3. Les reversements

Le délégataire assainissement perçoit les redevances d'assainissement pour la partie qui lui incombe ainsi que la partie concernant l'agglomération du Valparisis.

Cette perception se fait trimestriellement selon un échéancier défini avec le fermier eau Potable.

Les sommes reversées par Véolia, sont les montants perçus au moment du versement, induisant un écart entre le montant facturé et le montant reversé.

Les recettes inscrites au CARE comporte un écart de - 230 620,89 €, en comparaison au tableau présenté ci-après. En effet la perception du 4eme trimestre N-1 sur l'année N, induit la prise en compte d'une provision de recettes estimées sur le bilan comptable N-1, avec une régularisation sur le bilan N.

1er trimestre 2024	Volume assaini (m3)	Facturé (€HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part Communale	2 723 298	894 704,25 €	835 102,79 €	59 602,21 €
Part Délégataire	2 723 366	866 516,98 €	791 540,96 €	75 014,11 €
TOTAL		1 761 221,23 €	1 626 643,75 €	134 616,32 €
2ème trimestre 2024	Volume assaini (m3)	Facturé (€HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part Communale	2 595 081	822 930,50 €	836 019,37 €	-13 088,92 €
Part Délégataire	2 595 100	844 287,18 €	849 833,96 €	-5 503,41 €
TOTAL		1 667 217,68 €	1 685 853,33 €	-18 592,33 €
3ème trimestre 2024	Volume assaini (m3)	Facturé (€HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part Communale	2 745 792	907 567,52 €	868 028,80 €	39 540,43 €
Part Délégataire	2 746 781	887 805,69 €	878 996,81 €	8 870,95 €
TOTAL		1 795 373,21 €	1 747 025,61 €	48 411,37 €
4eme trimestre 2024	Volume assaini (m3)	Facturé (€HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part Communale	1 856 495	667 209,19 €	843 932,62 €	-176 725,41 €
Part Délégataire	1 856 494	589 168,40 €	787 330,43 €	-198 151,16 €
TOTAL		1 256 377,59 €	1 631 263,05 €	-374 876,57 €

Bilan Année 2024	Volume assaini (m3)	Facturé (€HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part Communale	9 920 666	3 292 411 €	3 383 084 €	- 90 672 €
Part Délégataire	9 921 741	3 187 778 €	3 307 702 €	- 119 924 €



4. Opérations de renouvellement (en €)

Au cours de l'année 2024, plusieurs opérations de renouvellement ont été réalisées sur le périmètre délégué, le coût des opérations est réparti comme suit :

Le tableau de suivi a été mis à jour avec l'intégration des frais généraux conformément au contrat de concession.

Catégorie de Travaux	2 ^{ème} semestre 2019		Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Cumul
Renouvellement non programmé	12 987 €	88 733 €	103 760 €	105 433 €	119 995 €	184 387 €	615 295 €	
Renouvellement programmé	32 219 €	114 151 €	66 432 €	99 342 €	32 044 €	38 465 €	382 653 €	
Charges	45 206 €	202 884 €	170 192 €	204 775 €	152 039 €	222 852 €	997 948 €	
Charges avec Frais généraux 7%	48 370 €	217 086 €	182 105 €	219 109 €	162 682 €	238 452 €	1 067 804 €	
Coef de révision K1	1	1,0034	1,0037	1,0621	1,1441	1,2088		
Dotation révisée (185000€/an)	92 500 €	185 629 €	185 685 €	196 489 €	211 659 €	223 628 €	1 095 589 €	
Ecart	44 130 €	- 31 457 €	3 579 €	- 22 621 €	48 977 €	- 14 824 €	27 784 €	

Au 31/12/2024, le groupement enregistre un solde négatif de positif de 27 784 € de dotation au renouvellement.

